

JUSTTRANSITION
Leave no one behind

Institut fédéral pour le
**Développement
Durable** 



En collaboration avec :



États Généraux de la Transition juste

Contribution de la société civile organisée

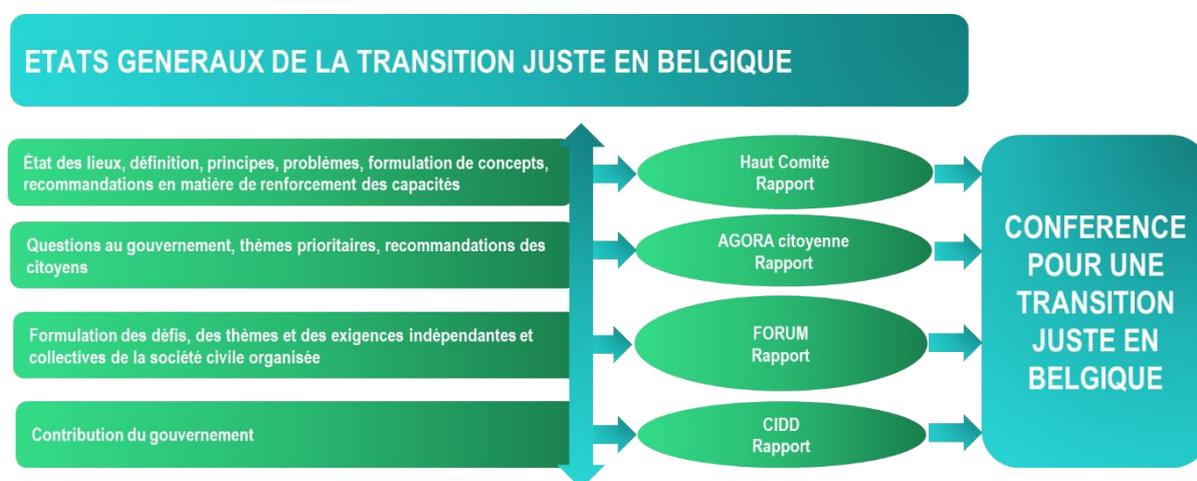
Table des matières

INTRODUCTION	3
MÉTHODOLOGIE	5
PHASE 1 : CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES (MÉMORANDUMS)	9
PHASE 2 : PRÉPARATION DU FORUM (INTERVIEWS)	29
PHASE 3 : ORGANISATION DES TABLES RONDES	36
1. Agriculture et système alimentaire	36
2. Parc immobilier résidentiel et non résidentiel	41
3. Système de soins	45
4. Mobilité et système de transport	52
CONCLUSION	58

INTRODUCTION

L'accord de coalition fédéral prévoit l'organisation d'une Conférence Nationale sur la transition juste afin de relever les défis d'une transition climatique inclusive en termes d'emploi, de politique sociale, de requalification et d'économie. La ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal, a été chargée d'organiser cette Conférence et le fera en coopération avec son administration, l'Institut fédéral du développement durable (IFDD).

Afin de ne pas partir d'une page blanche lors de la conférence, l'IFDD a lancé une phase préparatoire : les États Généraux pour une transition juste. Ceux-ci se déroulent de mai 2022 à octobre 2023 et visent à démocratiser et collectiviser le débat sur la voie à suivre et les choix que nous devons faire collectivement pour que la transition à laquelle nous sommes confrontés soit juste.



Les chantiers réalisés depuis le printemps 2022 sont donc les suivants :

- **Haut Comité pour une transition juste** : Le Haut Comité pour une transition juste, sous la présidence des Professeurs Bea Cantillon (Université d'Anvers) et Marek Hudon (ULB), constitue l'axe scientifique des Etats-Généraux. Il est composé de 22 experts spécialisés dans les questions sociales, d'économie, d'innovation démocratique et des sciences de la Terre. Ce Haut Comité a pour mission de partager son expertise et de conseiller le gouvernement et les parties prenantes en vue de la Conférence pour une transition juste. Il devra également produire un rapport spécial répondant à la question « Comment organiser et instituer la transition juste en Belgique ? ».
- **Forum** : une centaine d'organisations de la société civile organisée ont travaillé sur les trajectoires à emprunter pour atteindre une société durable en 2050. Ce Forum s'est organisé en plusieurs étapes. D'abord avec un courrier invitant chaque organisation à développer sa vision et ses attentes. Ensuite, à partir de leurs contributions, deux journées de travail ont été organisées autour de besoins humains fondamentaux : se loger, se déplacer, se soigner ou se nourrir. Un rapport synthétique de ces différentes étapes et de leur résultat a été produit.
- **CIDD – Groupe de travail des administrations** : Ce groupe de travail a investigué la transversalité de la thématique et a émis des propositions sur la mise en place future de la transition juste dans la structure fédérale.

- **Agora citoyenne** : 75 citoyens tirés au sort participeront à l'une des assemblées citoyennes les plus ambitieuses de Belgique. Ils devront répondre à la question « A quelles conditions la transition écologique doit-elle répondre pour être juste ? ». Durant 4 week-ends, ils seront invités à énoncer des recommandations pour faire de la transition écologique un levier de lutte contre les inégalités.

Parmi ces chantiers, l'organisation du Forum pour une transition juste a constitué un élément essentiel des États généraux. L'urgence écologique dans laquelle nous nous trouvons nous oblige à nous tourner vers l'avenir et à réfléchir en profondeur à la manière de changer notre mode de vie et l'organisation de notre économie. Le changement que nous devons effectuer affecteront les entreprises, les travailleurs et les citoyens de ce pays. C'est donc avec eux et les organisations qui les représentent que cette transition doit être organisée.

Le Forum a été organisé, en différentes étapes, entre septembre 2022 et mars 2023 et avait pour but de rassembler les représentants du patronat, des syndicats et de la société civile sur les principaux défis, opportunités, risques et chances d'une transition écologique qui ne laisse personne de côté en Belgique. Ces différentes étapes sont expliquées dans la partie *méthodologie* de ce rapport.

Sur base des informations recueillies lors du Forum et qui sont résumées dans ce rapport, sept demandes d'avis ont été adressées à cinq conseils d'avis et instituts différents. Leurs avis sont attendus pour septembre 2023. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des différents conseils d'avis qui ont été sollicités :

Conseil d'avis	Thème
Conseil Central de l'Economie et Conseil National du Travail	Emploi
	Enseignement et formation
Conseil fédéral du développement durable	Financement et investissements
	Ressources et énergies
	Solidarité internationale (après le CCPD-ABCO)
Institut pour l'égalité des femmes et des hommes	Genre
Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale	Pauvreté

Ces avis, tout comme les quatre autres éléments des États Généraux, serviront d'input pour la *Conférence pour une transition juste en Belgique* qui a lieu le 8 et le 9 novembre 2023. Lors de cette conférence, les différents ministres compétents pour les différents thèmes mentionnés ci-dessus, seront invité.e.s pour réagir sur tous ces éléments. L'objectif est que des mesures concrètes soient formulées qui permettront de réaliser une transition juste en Belgique. Ces mesures pourront être mises en place par les différentes administrations et ministres de ce(s) gouvernement(s) et des prochains.

Le défi de la réalisation d'une transition juste n'est pas plus limité à nos frontières que le changement climatique ou la perte de biodiversité. C'est pourquoi la transition juste sera l'une des priorités au sein du Conseil Environnement durant la présidence belge de l'Union européenne, qui débutera le 1er janvier 2024. Ce défi est donc placé en tête de l'agenda européen et y consacrerons une conférence européenne *high level*.

MÉTHODOLOGIE

Le processus mis en place pour réunir les représentants des syndicats, du patronat et de la société civile s'est effectué en trois phases successives afin d'assurer le succès d'une consultation inclusive, prenant en compte la diversité et la complexité des enjeux d'une transition juste en Belgique.

Processus du Forum



1. Première phase : Consultation des parties prenantes (MÉMORANDUMS)

Un premier travail d'identification des organisations syndicales, patronales, et de la société civile a permis de consulter un grand groupe de diverses organisations en les invitant à transmettre, sur base d'un questionnaire, leurs visions, réflexions et points de vue sur une transition juste en Belgique. Au total, 45 contributions ont été envoyées par plusieurs parties prenantes, y compris de nombreuses organisations coupoles qui représentent de nombreuses organisations et individus. Elles ont été analysées afin de déterminer les principaux points de convergence et de divergence. L'analyse de ces contributions a permis d'établir les principaux enjeux et priorités pour les parties prenantes, qui ont servi de base pour l'organisation des tables rondes, tel qu'expliqué au point 3 ci-dessous.

2. Deuxième phase : Préparation du Forum (INTERVIEWS)

Dix-neuf personnalités belges ou européennes, des personnes ressources sur la question d'une transition juste, ont été interrogées individuellement afin de mieux comprendre les principaux défis et opportunités qu'une transition juste peut offrir et pour déterminer de façon plus précise et pragmatique les points d'attention, les attentes, et les contours de la méthode à utiliser pour organiser les tables rondes.

3. Troisième phase : Organisation des tables rondes (FORUM)

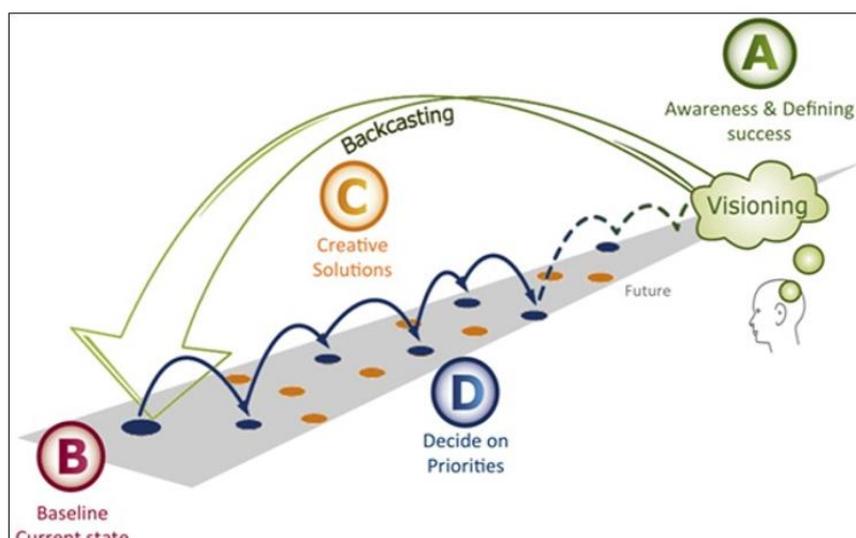
En réunissant environ 100 représentant-e-s du patronat, des syndicats et du monde associatif, le Forum caractérise la première étape importante dans l'ensemble du processus de transition juste en Belgique. L'objectif a été d'identifier les questions, les points d'attention et de convergence ainsi que les premières réflexions en termes de mesures potentielles nécessaires à la transition juste.

Le Forum fut organisé en deux journées, à savoir les 14 et 28 mars 2023. Les participants ont participé à des discussions en tables rondes organisées selon quatre systèmes clés (système de soins, mobilité et système de transport, système alimentaire, parc immobilier) et sept enjeux (emploi, enseignement et formation, financement et investissements, ressources et énergies, genre, lutte contre la pauvreté, solidarité internationale). Cette approche, déterminée suite à l'analyse des contributions des parties prenantes pendant les phases 1 et 2, donne lieu à la matrice ci-dessous.

	<i>Besoins fondamentaux</i>	Se nourrir	Se loger	Se soigner	Se déplacer
	<i>Système</i>	Agriculture et système alimentaire	Parc immobilier résidentiel et non résidentiel	Système de soins	Mobilité et système de transport
<i>Politiques transversales</i>	Emploi				
	Enseignement et formation				
	Financement et investissements				
	Ressources et énergies				
	Genre				
	Réduction de la pauvreté				
	Solidarité internationale				

Autour de ces différents besoins, un exercice de prospective (via la méthode du « *backcasting* ») a été proposé pendant le Forum, visant à identifier les objectifs à atteindre d'ici 2050 pour assurer que la transition ait lieu de manière juste. Cet exercice de prospective avait pour objectif d'inviter les participants à se projeter dans un futur « désirable » permettant ensuite de déterminer les principaux jalons à élaborer pour arriver à ce futur.

Une méthodologie qui favorise le dialogue et la co-construction d'une feuille de route

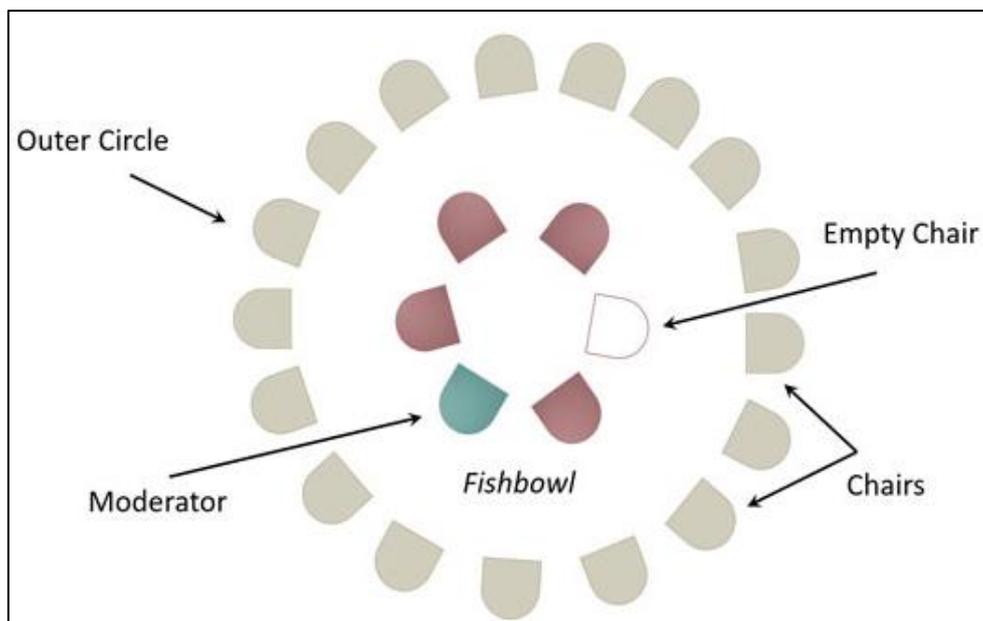


Suite à la réalisation de l'exercice de « *backcasting* », les participants ont été invités à identifier les recommandations et points d'ancrage portant spécifiquement sur les sept différents enjeux par rapport à chacun des quatre besoins fondamentaux. L'objectif était d'avoir une discussion ciblée sur

les mesures à prendre pour atteindre la réalité souhaitée comme décrit lors de l'exercice de *backcasting* dans chacun des quatre systèmes.

Pour favoriser des échanges dynamiques et constructifs, la méthode du "*fishbowl*" (voir schéma ci-dessous) a été utilisée. Le fonctionnement de cette méthode de dialogue est le suivant. L'ensemble des participants sont organisés en cercle. Au centre de ce cercle figurent plusieurs chaises vides. Le modérateur présent sur place initie la conversation sur des questions liées au sujet traité. Les chaises contenues au centre sont destinées à la prise de parole, celle à l'extérieure à l'écoute. Les participants souhaitant prendre la parole sont invités à quitter leur chaise, s'asseoir au centre du cercle et se relayer au fur et à mesure des interventions. Lorsqu'un participant a terminé son intervention par rapport à un certain point, il est censé reprendre sa place dans le cercle extérieur et les autres participants sont invités à s'asseoir à leur tour au milieu.

La méthode du *fishbowl* est appréciée pour sa capacité à créer un environnement inclusif et engageant pour les discussions de groupe. Elle favorise une participation active, un dialogue ciblé, une prise de conscience accrue et une meilleure réflexion, autant d'éléments qui contribuent à une expérience de discussion plus productive et plus enrichissante.



A titre informatif, voici le programme des deux journées du Forum :

Jour 1 : 14 mars 2023
Introduction – Madame Z. Khattabi, Ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement Durable et du Green Deal.
Présentation des travaux réalisés par le Haut Comité – Monsieur M. Hudon, ULB.
Présentation de la synthèse des mémorandums – Messieurs E. Mossay et L. Wittebolle, facilitateurs du Forum
Indicateurs de développement durable – Madame P. Delbaere, Bureau Fédéral du Plan
Présentation de l'approche méthodologique suivie
Exercice de backcasting en vue de définir des objectifs à atteindre d'ici 2050 pour les différents enjeux
Identification des recommandations / mesures à implémenter pour les enjeux suivants : <ul style="list-style-type: none">- Emploi- Enseignement & Formation- Genre
Jour 2 : 28 mars 2023
Introduction – Monsieur B. Mazijn, Chef de cabinet de la Ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement Durable et du Green Deal
Identification des recommandations / mesures à implémenter pour les enjeux suivants : <ul style="list-style-type: none">- Ressources & Energie- Réduction de la pauvreté- Finance & Investissement- Solidarité internationale
Mot de conclusion - Madame M. Vandervennet , IFDD

PHASE 1 : CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES (MÉMORANDUMS)

Introduction

Le 23 septembre 2022, la première phase du Forum pour une transition juste a été lancée. Une lettre et un questionnaire ont été envoyés à 125 organisations de la société civile en Belgique. En outre, le questionnaire a également été mis en ligne, ce qui a permis à toutes les organisations qui n'ont pas été personnellement contactées de participer.

L'objectif de ce questionnaire était de demander à la vaste société civile organisée de la Belgique d'utiliser ses antennes et de soumettre, à partir du terrain et de différentes perspectives, ses expériences, ses idées, ses préoccupations et ses souhaits pour une politique de transition juste. Les contributions recueillies visent à mieux comprendre ce qui est considéré comme les différentes priorités et points d'attention spécifiques de la société civile en Belgique et à préparer les phases 2 et 3 du Forum. La phase 3 est une phase collective où certains thèmes prioritaires seront approfondis lors de plusieurs tables rondes.

Un large éventail de ces organisations a répondu à cet appel. Au total, 45 questionnaires remplis ont été reçus. Dans ce rapport, vous trouverez le résultat de l'analyse des réponses aux questions suivantes du questionnaire :

1. Que signifie pour vous la transition juste ?
2. Quels risques peuvent surgir à la lumière du changement climatique et d'autres problèmes écologiques tels que la perte de biodiversité, la pénurie de ressources, la pollution environnementale, la sécheresse, les inondations, etc. pour les intérêts que vous représentez ?
3. Quels sont les secteurs, les entreprises, les travailleurs et les individus les plus menacés pendant la transition ? Pourquoi ?
4. Selon vous, quelles mesures les gouvernements de ce pays devraient-ils absolument prendre pour garantir que la transition vers une économie et une société durables soit juste ?
5. Selon vous, qu'est-ce qui devrait être atteint à la fin de la Conférence nationale sur la transition juste pour que l'on puisse parler de succès ?

La question 6, qui demandait des exemples de politiques de transition juste dans le pays et à l'étranger, et la question 7, qui demandait d'autres commentaires ou préoccupations, n'ont pas été incluses dans cette analyse pour manque d'input reçu pour ces deux questions, ne permettant pas d'en faire une bonne analyse. Des contributions très spécifiques, par exemple sur certaines actions politiques possibles dans des secteurs spécifiques, n'ont pas toujours pu être reformulées pour que l'analyse reste gérable. Cependant, ces points ont toujours été notés et ont été abordés de nouveau dans la phase 3 du Forum. Plus loin dans ce rapport, une matrice basée sur cette analyse est présentée, qui a structuré les discussions lors de ces tables rondes. La matrice présente les quatre thèmes des tables rondes et énonce 7 préoccupations transversales clés qui ont été prises en compte lors des différentes tables rondes.

D'une part, ce document se suffit à lui-même en tant qu'analyse de toutes les contributions reçues lors de la phase 1 et, d'autre part, il a servi de document de préparation pour les tables rondes de la phase 3. Chacun peut donc parcourir et apprendre des idées et préoccupations clés qui ont été

exprimées dans la phase 1 par les participants aux tables rondes. De cette manière, les discussions qui ont eu lieu lors des tables rondes ont été préparées par toutes et tous de manière approfondie.

Analyse des réponses par question

Question 1

Que signifie pour vous la transition juste?

Les différentes contributions montrent les différents aspects ainsi que l'éventail de possibilités qu'offre la transition juste. Les principes directeurs de l'OIT en matière de transition juste tel que le fait d'avoir un travail décent et des conditions de salaire et de travail décentes dans tous les secteurs apparaissent comme fondamentaux. Ceci nécessite d'avoir une approche préventive, qui consiste à identifier les secteurs/entreprises/personnes/emplois les plus touchés, les besoins futurs et la manière dont nous pouvons garantir que les personnes/entreprises seront accompagnées dans la transition. Ceci irait de pair avec une réflexion profonde sur la refonte des enseignements en cours à tous les niveaux de cursus, ainsi qu'avec une offre de formations et de requalifications adéquate.

La refonte de l'économie ne peut aller de pair qu'avec la création d'un travail décent, mais aussi avec une protection sociale universelle et une redistribution du pouvoir et des ressources à différents niveaux. Nous sommes amenés à transformer en profondeur notre modèle socio-économique afin qu'il devienne plus respectueux de l'environnement, dans une logique écosystémique du bien-vivre dans les limites de la planète. L'objectif est d'arriver à une économie à faible émission de carbone sans laisser personne de côté. Il s'agit donc aussi d'assurer un « *level playing field* » pour les entreprises et indépendants.

La transition écologique offre également le potentiel d'aller vers plus de justice sociale, si elle est intelligemment accompagnée par notre sécurité sociale, des mécanismes de formation, de reconversion professionnelle, d'une réflexion sur la distribution des richesses et d'une lutte contre les inégalités sociales. Elle implique une transition dans tous les secteurs et des politiques de formation. Pour cela, différentes contributions indiquent l'importance d'un cadre permettant aux entreprises, aux travailleurs, aux investisseurs et aux consommateurs d'adhérer à la transition. Les travailleurs et leurs représentants sont capables de provoquer des changements et de mettre au point de nouvelles modalités de travail dans un souci de préservation de l'environnement. La transition écologique est source de création d'emplois de qualité, de diversification économique et de reconversion. L'objectif est de promouvoir la production et la consommation durables et la bonne gestion des ressources naturelles. Les contributions indiquent la nécessité d'une protection adéquate des ressources naturelles et des habitats d'autres êtres vivants par des changements structurels ou systémiques qui devraient être au premier plan. Le voyage vers une production neutre sur le plan climatique est une histoire de connectivité, qui rassemble les employeurs, les employés, le gouvernement et d'autres parties prenantes pour faire de ce grand projet une réussite.

Partant du constat d'une corrélation forte entre croissance économique et empreinte écologique, la transition doit sortir de l'impératif de la croissance du PIB afin de réduire notre empreinte écologique. De manière transversale, l'économie sociale est une source d'inspiration importante pour la transition juste. La croissance n'est plus l'objectif, le bien-être est central. Les contributions insistent sur le fait que cette transition ne laisse pas de côté les plus petits acteurs tels que les PME et les indépendants.

Selon les contributions, la transition juste doit aussi être démocratique, parce que seule la prise de décision par le plus grand nombre, et singulièrement par les publics précarisés, vulnérables et marginalisés, garantit que les mesures soient prises dans l'intérêt général. Ceci passe par l'implication des groupes qui ne sont aujourd'hui pas ou peu impliqués dans la transition, tels que les ouvriers et autres employés de divers secteurs (par exemple, l'industrie à forte intensité énergétique), les personnes en situation de pauvreté, les personnes issues de l'immigration, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées. L'objectif est la satisfaction des différents besoins fondamentaux et la justice sociale est un moteur de la transition écologique et la transition écologique. Le défi est de mettre en œuvre les politiques nécessaires pour que la protection de l'environnement et l'égalité sociale se renforcent mutuellement. Le principe central est "Leaving no-one behind", en garantissant que les plus vulnérables pourront aussi profiter des avantages de la transition.

Pour cela, les différentes contributions identifient plusieurs priorités. Il s'agit de bannir la pauvreté, de tendre vers l'égalité des genres, en tenant compte par exemple de la participation égale des femmes. Une attention particulière doit être donnée aux droits humains et l'égalité des droits, aux relations Nord-Sud au niveau international, aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées, au genre, à l'ethnicité. Cette transition se doit d'être bénéfique pour toutes ces parties. Il est donc nécessaire qu'elle tienne compte de l'impact et des besoins de chaque individu, des communautés et des populations tant au niveau local que mondial. Une transition est juste seulement si elle augmente (au lieu de maintenir constant ou de diminuer) le respect des droits humains.

Les différentes contributions indiquent aussi que les personnes en situation de pauvreté sont confrontées à des "risques de sécurité" personnels plus importants : régimes alimentaires moins sains, environnements de vie plus malsains, accès plus limité aux soins. La transition peut avoir un impact bénéfique sur le cadre de vie des plus vulnérables, qui vivent souvent dans des maisons mal isolées, dans des environnements urbains et/ou dans des quartiers où la circulation est dense et intense, ce qui affecte leur santé. Les groupes les plus vulnérables de la société n'ont souvent pas les ressources financières suffisantes pour réaliser des adaptations ou des investissements (par exemple, électrification des véhicules, isolation des maisons, pompes à chaleur, panneaux solaires, etc.).

Ce changement intégral est exprimé à travers différents projets sociétaux et aux multiples dimensions (éducative, sociale, relative au soin, au transport, ...) telle que la garantie d'avoir un travail, de pouvoir bénéficier des offres culturelles, de bénéficier d'une éducation de qualité et de ne pas être discriminé. Autant d'éléments qui marquent le caractère systémique d'un tel changement et l'évidence que tout est lié au sein de notre société.

Question 2

Quels sont les risques auxquels sont exposés les intérêts que vous défendez face au changement climatique et autres problématiques d'ordre écologique, comme la perte de biodiversité, les pénuries de matières premières, la pollution environnementale, la sécheresse, les inondations, etc.?

Une première réflexion importante mise en avant dans bon nombre de contributions a trait au fait que les effets de ces crises écologiques n'impactent pas tout le monde de la même manière. Des personnes, des communautés, des entreprises et des secteurs sont plus vulnérables que d'autres.

Différents acteurs indiquent que les impacts des crises écologiques que nous traversons ne font qu'accroître les inégalités existantes.

Dans cet ordre d'idée, de nombreux acteurs observent que les personnes en situation de pauvreté sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique et autres problématiques environnementales, comme la pollution de l'air, le manque d'accès aux espaces verts et la pollution des sols. Ce sont par exemple les personnes vivant dans les quartiers les plus pauvres qui ont été les plus durement touchées lors des graves inondations qui ont touché la Belgique en 2021.

Plusieurs contributions observent par ailleurs que les personnes qui vivent déjà dans la précarité sont aussi particulièrement vulnérables aux augmentations de prix qui sont la conséquence de crises écologiques. Différents acteurs observent par exemple que lorsque l'érosion des sols, les tempêtes ou les canicules entraînent la perte des récoltes, cela fait monter les prix des denrées alimentaires, ce dont les personnes en situation de pauvreté souffrent le plus. Certains acteurs émettent aussi la crainte de voir la transition énergétique vers l'énergie 100% renouvelable engendrer des augmentations de prix, dont à nouveau les plus pauvres subiront l'impact de manière disproportionnée.

“Les ménages plutôt pauvres dépendent une part plus importante de leurs revenus à des biens et services ‘de base’ qui présentent une empreinte écologique relativement élevée : les transports, le chauffage, l'alimentation’.

Plusieurs acteurs observent en outre encore que de nombreuses mesures politiques censées promouvoir un comportement écologique et un mode de vie durable s'adressent principalement aux citoyens plutôt aisés. Par exemple, les personnes en situation de pauvreté ne peuvent souvent pas prétendre aux subsides pour rénovations énergétiques, panneaux photovoltaïques ou voitures vertes. Nombre d'acteurs jugent cela injuste dans la mesure où les personnes en situation de pauvreté contribuent en moyenne beaucoup moins aux causes de la pollution environnementale et du changement climatique.

Beaucoup d'acteurs indiquent aussi que les femmes sont spécifiquement et particulièrement vulnérables aux conséquences de la crise climatique. Les femmes ont généralement moins d'opportunités d'enseignement, sur le marché du travail et de participation politique, ce qui les rend moins résilientes aux conséquences sociales et écologiques négatives de la crise climatique. Quelques acteurs pointent encore qu'il existe une corrélation entre le degré d'égalité des sexes et de genre dans la société et la mesure dans laquelle les femmes subissent plus durement les impacts de crises écologiques.

Les acteurs sont aussi quelques-uns à indiquer que les personnes porteuses d'un handicap sont, plus que d'autres personnes, exposées à des risques plus grands face aux catastrophes en lien avec le climat et l'environnement, leurs besoins spécifiques n'étant (pratiquement) pas pris en compte au moment de rédiger les plans d'urgence et d'évacuation. Un autre acteur estime que les jeunes constituent aussi un groupe vulnérable spécifique étant donné qu'ils seront davantage confrontés dans le futur à des catastrophes en lien avec le climat et l'environnement.

Différents acteurs évoquent aussi le risque auquel le changement climatique et autres problématiques d'ordre écologique exposent le monde économique en Belgique. Ils sont nombreux à indiquer que les agriculteurs de notre pays mais aussi ailleurs dans le monde sont particulièrement vulnérables aux

conséquences qu'ont par exemple la sécheresse, la chaleur extrême, les ouragans, les inondations, l'érosion des sols, la montée des océans et la perte de biodiversité. Ces facteurs sont susceptibles de contribuer à une incertitude de prix des produits alimentaires pour les agriculteurs et à une dépendance toujours plus grande de la Belgique de pays tiers pour sa sécurité alimentaire.

'Les communautés du Sud global, qui sont largement tributaires de l'activité agricole, connaissent des périodes de pluie moins prévisibles, de longues périodes de sécheresse, des pluies intenses, des inondations et une salinisation des terres agricoles, qui entraînent une diminution du nombre de récoltes et des rendements.'

De nombreux acteurs indiquent par ailleurs que les problèmes actuels et futurs d'accessibilité à certaines matières premières, en particulier certaines matières premières dites critiques, comportent d'importants risques pour certains secteurs en Belgique. Bon nombre de matériaux que la Belgique ou l'Union européenne n'ont pas à leur disposition seront essentiels pour la transition énergétique, pour rendre des secteurs comme l'industrie automobile plus durables en Belgique ou encore pour d'autres secteurs de haute technologie. L'intérêt d'une transition vers une économie circulaire qui soit en mesure de mieux réintégrer d'importants flux de matières premières et de déchets dans la chaîne de valeur est jugé fondamental.

'Nous devons dès lors limiter l'importante exportation de ferraille d'acier pour en faire bénéficier l'Europe. Cela permettra à la fois un verdissement du secteur sidérurgique et à celui-ci de participer à l'économie circulaire.'

Différents acteurs indiquent que les entreprises dont l'activité est aujourd'hui grande consommatrice d'énergie pourraient pâtir le plus d'une transition injuste. Dans certains secteurs, c'est un énorme défi de réduire leur intensité énergétique, d'autant qu'il n'existe souvent pas encore d'alternatives à part entière et abordables pour les vecteurs énergétiques conventionnels comme le gaz naturel. En outre, certains acteurs estiment que certaines PME risquent de manquer le coche de la transition, car il n'est souvent pas évident pour elles de passer à l'action en raison de leur taille.

"Les pénuries d'eau et les sécheresses graves peuvent entraîner des problèmes économiques majeurs dans de nombreux secteurs. De nombreuses PME ont besoin d'eau en tant que matière première, pour des raisons d'hygiène, dans le processus de production ou la prestation de services, pour le refroidissement, ou pour des raisons de sécurité (alimentaire) et/ou de santé. Des exemples parlants sont les entreprises de traitement des fruits et légumes qui reçoivent un approvisionnement nettement inférieur et/ou plus irrégulier en produits pendant les périodes de sécheresse extrême et/ou de chaleur extrême."

Plusieurs acteurs évoquent aussi un manque d'investissements dans une infrastructure appropriée, par exemple pour des transports durables (de marchandises) performants ou pour l'approvisionnement en énergie. Un manque d'investissements est également pointé actuellement dans la recherche et le développement pour aider les entreprises et secteurs belges à réaliser la transition vers un modèle de revenus davantage circulaire et durable.

Pour terminer, quelques acteurs font encore remarquer qu'un monitoring s'impose pour déterminer s'il n'y a pas une concurrence déloyale entre entreprises au sein de l'Union européenne en raison de mesures de soutien à la transition qui seraient différentes dans les Etats membres respectifs. La prudence est par ailleurs requise dans la demande d'efforts supplémentaires sous la forme de

prélèvement de nouvelles taxes et d'imposition de nouvelles réglementations pour les entreprises qui doivent réaliser une transition juste et écologique.

'Si les transporteurs d'autres Etats membres se voient accorder plus d'aides par leurs pouvoirs publics pour atteindre les objectifs climatiques, nos transporteurs risquent de perdre encore des parts de marché.'

Le risque de perte d'emplois est pointé par de nombreux acteurs différents. Si des entreprises devaient être amenées à devoir fermer en raison d'objectifs environnementaux ou climatiques, cela peut générer des pertes d'emplois et dès lors priver des milliers de gens de la possibilité d'assurer leur propre subsistance et celle de leur famille et de la communauté.

Différents acteurs soulignent le risque élevé que comporte un manque d'opportunités d'éducation et de formation sans maintien de revenus pour les travailleurs actifs dans des entreprises ou secteurs qui doivent réaliser une transition ou qui, dans certains cas exceptionnels, seront amenées à devoir fermer. Cela comporte un risque à la fois pour ces travailleurs (qui pourraient alors perdre leur emploi), pour les entreprises concernées (qui seront dès lors privées de main d'œuvre qualifiée adéquate) et pour les pouvoirs publics (qui devront supporter les coûts qui résultent de tout cela).

Différents acteurs pointent par ailleurs le risque de voir l'environnement de travail se dégrader, notamment à la suite du dérèglement climatique (des emplois beaucoup plus lourds à exécuter lors de canicules, par exemple), mais aussi à cause d'éventuels nouveaux processus de production. Le risque de voir les conditions de travail se dégrader, parce que certaines entreprises pourraient profiter de la transition et de l'introduction de nouveaux processus de production pour faire pression sur les conditions de travail, est lui aussi pointé.

'Certains secteurs et certaines régions surtout tributaires d'industries à forte intensité de carbone sont susceptibles d'être impactées plus négativement que d'autres. A la lumière des expériences (négatives) du passé (charbon, métallurgie, etc.), l'anticipation de ces évolutions et de leurs impacts sur les travailleurs doit être au centre des activités syndicales.'

Un autre point d'attention dont de nombreux acteurs différents font part, a trait au risque important pour la santé publique qui est susceptible d'être généré par des crises climatiques et environnementales. Bon nombre d'acteurs estiment que le droit humain au respect d'un environnement sain est violé, faute d'une politique climatique et environnementale appropriée. Les risques sanitaires évoqués dans les contributions reçues sont l'augmentation de nouvelles maladies infectieuses (dont 60% d'origine animale), la pollution de l'eau, la chaleur extrême, les catastrophes naturelles, la pollution de l'air, la pollution des sols par les engrais et les pesticides, et les nuisances sonores. Il est précisé que ce sont souvent les habitants des quartiers les plus pauvres qui en font le plus les frais. Les coûts croissants qui seront engendrés par ces problématiques pour la société devront être équitablement répartis dans la société, fait-on remarquer.

'Le changement climatique a de lourdes conséquences pour la santé physique mais il est de plus en plus établi que la santé mentale en pâtit également. Ce sont surtout les aînés, les jeunes enfants, mais aussi les femmes enceintes et les personnes présentant des comorbidités qui subiront les effets.'

Plusieurs acteurs mentionnent également la migration forcée comme étant un risque important et pointent principalement celle qui est aujourd'hui déjà en cours dans certaines parties du Sud global à cause des effets du changement climatique, de la déforestation ou de la pollution environnementale.

Les prévisions sont que l'intensification des problématiques climatiques et environnementales pourrait faire augmenter les flux de migration de façon spectaculaire. Cela créera des problèmes sociaux, principalement dans le Sud global, où les conséquences les plus graves du changement climatique se font déjà sentir le plus aujourd'hui. Des risques sont cependant aussi pointés pour le Nord global, qui portent par exemple sur la politique migratoire et les coûts pour la sécurité sociale.

Quelques acteurs mentionnent aussi le risque d'inégalités croissantes entre différents pays. Il convient de revoir à la hausse les efforts en matière de solidarité internationale pour apporter une réponse adéquate à l'inégalité grandissante entre différents pays face aux défis climatiques et environnementaux, de manière à ce que les pays disposant de moyens plus limités puissent eux aussi protéger leurs citoyens et leurs entreprises contre les risques.

Enfin, différents acteurs mettent en garde contre un manque de création d'adhésion des citoyens. Si l'on ne parvient pas à donner aux citoyens le sentiment qu'ils sont entendus et qu'il est tenu compte de leurs préoccupations et si l'on échoue à associer suffisamment les citoyens à la politique de transition, celle-ci a peu de chance de réussir.

'La crise du climat engendre la crainte et des conditions de vie plus difficiles. L'extrémisme, le populisme et la polarisation de la société s'en trouvent renforcés.'

Question 3

Quels secteurs, quelles entreprises, quels travailleurs et quelles personnes courent le plus grand risque durant la transition ? Pourquoi ?

Les secteurs et entreprises

Un grand nombre d'acteurs différents soulignent que les entreprises du secteur des énergies fossiles ou les entreprises fortement dépendantes de ces secteurs courent un grand risque de connaître une transition injuste. Il est spécifiquement fait mention des secteurs suivants : le ciment, la sidérurgie, les produits chimiques et la production d'électricité non renouvelable. Les défis qui attendent ces entreprises sont qualifiés d'immenses dans la mesure où la transition aura un coût énorme pour elles et qu'elles devront dans certains cas repenser complètement leur modèle de revenus dans son intégralité. Il est également pointé que des alternatives écologiquement responsables auxquelles ces entreprises pourraient recourir n'existent pas encore à part entière dans de nombreux cas.

'Les entreprises et les secteurs les plus vulnérables sont ceux pour lesquels il n'existe pas d'alternatives abordables aux carburants fossiles, ou pour lesquels celles-ci n'existent pas encore pour le moment (faute de se donner les moyens de ses ambitions), de même que ceux qui sont dépendants d'infrastructures et/ou de prix de marché concurrents (H2 ou CCS/CCU, par exemple) dont on ne peut garantir aujourd'hui qu'ils verront le jour dans le futur.'

Quelques acteurs indiquent par ailleurs qu'il est primordial de bien préparer les défis de la digitalisation dans l'ensemble des secteurs. Dans la mesure où la digitalisation jouera un rôle important dans pratiquement tous les secteurs lors de la transition vers un modèle durable, elle comporte un risque si nous ne nous y attelons pas de façon transversale et prospective. Plusieurs acteurs soulignent aussi l'importance d'investir suffisamment pour réaliser la transition écologique. En cas d'investissements insuffisants, le risque est réel de voir les entreprises belges perdre une part

du marché au profit de l'étranger, où les modes de production sont moins respectueux de l'environnement.

'Il est primordial de bien soutenir le secteur sidérurgique et d'attirer des investissements. A défaut, la production se fera à l'étranger, avec des techniques plus polluantes. Il faut éviter que nous devenions dépendants d'une production hors Union européenne, dont l'empreinte CO₂ est élevée.'

Autres acteurs cités qui courent potentiellement un grand risque de non-transition sont les acteurs économiques du système agroalimentaire. Plus la planète se réchauffera, plus on verra des conditions météorologiques extrêmes causer des dégâts qui toucheront durement les agriculteurs. Les agriculteurs et les autres acteurs de l'industrie agroalimentaire courent par ailleurs un risque de transition injuste.

'Au sein de l'agroalimentaire, le secteur de l'agriculture et de l'horticulture est particulièrement vulnérable face à une transition. Il faut essentiellement agir au niveau de l'agriculteur et de l'horticulteur pour rendre la production plus durable dans cette chaîne. Si les coûts et les risques inhérents à cet exercice ne sont pas supportés solidairement par la chaîne dans son intégralité et si les bénéfices de l'exercice ne sont pas répercutés suffisamment dans toute la chaîne, les efforts là où ils doivent être réalisés seront plus difficiles et plus lents. Le secteur de la production animale court un risque supplémentaire lié aux importantes émissions naturelles qui s'en accompagnent.'

Quelques acteurs citent aussi le secteur des soins de santé comme étant vulnérable. La raison en est qu'à cause de la pollution et de conditions météorologiques extrêmes liées au climat, il pourrait y avoir plus de patients qui, souvent, devront tous être soignés au même moment. Le secteur des soins de santé est en outre exposé à l'augmentation des factures d'énergie et est souvent aussi fortement dépendant des énergies fossiles.

'La transition aura aussi des conséquences pour le secteur des soins de santé et celui-ci en ressentira les effets. Il est souvent encore très dépendant des carburants fossiles pour le chauffage des hôpitaux, des structures de soins et des maisons de repos et de soins. Les services de soins à domicile ont eux aussi une empreinte écologique élevée en raison du très grand nombre de kilomètres parcourus en voiture.'

Enfin, différents acteurs soulignent encore spécifiquement la position vulnérable des PME face à la transition juste. Les PME qui travaillent avec beaucoup de partenaires internationaux éprouveront souvent de grandes difficultés financières et pratiques pour exécuter dûment les obligations de *due diligence*. A cela s'ajoute que les PME ont souvent moins accès aux investissements pour les aider à devenir plus durables, ce qui les rend davantage vulnérables. Les travailleurs des PME sont aussi amenés à se déplacer plus que la moyenne pour leur travail, ce qui engendre souvent des coûts énergétiques élevés.

Les travailleurs

En phase avec le risque évoqué pour les entreprises du secteur fossile et des secteurs qui en sont fortement dépendants, bon nombre d'acteurs différents soulignent le risque auxquels sont exposés les travailleurs de ces entreprises ou d'entreprises qui les fournissent. Il faut éviter à tout prix les licenciements massifs et la misère sociale qui en résulte, ce aussi afin de ne pas ébranler l'adhésion pour une politique climatique et environnementale ambitieuse. Par ailleurs, la digitalisation et

l'automatisation feront partie de la transition dans de nombreux secteurs. Il convient d'anticiper adéquatement les défis que ces deux processus posent en termes d'emploi.

'Les personnes qui travaillent dans des secteurs à forte intensité énergétique sont par ailleurs vulnérables lors des transitions énergétiques indispensables pour lutter contre le changement climatique. Une protection sociale (renforcée) 'sensible au genre' et de nouveaux emplois décents doivent dès lors constituer des priorités politiques dans ces secteurs.'

'Les personnes qui travaillent dans l'industrie lourde (chimie, métallurgie, etc.) sont particulièrement vulnérables, à coup sûr si la transition se déroule trop lentement et s'il y a délocalisation vers des régions offrant plus d'avantages naturels (une abondance d'énergies renouvelables, par exemple) ou des règles écologiques moins strictes.'

De nombreux acteurs différents qualifient également de particulièrement vulnérables, les travailleurs qui ont suivi ou peuvent suivre une formation limitée et qui interviennent dans des processus ou des technologies appelés à (devoir) disparaître. Il sera indispensable de relever significativement le degré de reconversion au sein de certains secteurs. De nombreux emplois nouveaux seront créés au fil de la transition, qu'il sera crucial de pourvoir avec des travailleurs dûment qualifiés ; certaines contributions mentionnent spécifiquement les secteurs suivants : l'isolation des bâtiments, les sources d'énergie renouvelables, l'agroécologie, les soins, la culture, etc.

A cet égard, bon nombre d'acteurs différents préviennent que ces nouveaux emplois créés doivent dès le départ être des emplois décents. Les profils les plus vulnérables qui devront changer d'orientation ne peuvent pas devenir la proie de nouveaux emplois dont les conditions et la protection sociale initiales ne sont pas tout à fait en ordre et qui seraient dès lors mal payés, disproportionnellement lourds ou extrêmement dérégulés. Plusieurs acteurs indiquent par ailleurs que les crises climatiques et environnementales ainsi que le besoin de pourvoir à la durabilité amplifient les défis qui se posent actuellement sur le marché du travail.

'Les réalités vécues aujourd'hui sur le terrain sont telles que le défi d'une transition vers une société climatiquement neutre vient s'ajouter à des crises existantes. Beaucoup de nos secteurs (la distribution, les services) offrent des emplois précaires et hyperflexibles (emplois à temps partiel involontaire, instable et peu rémunérés) et rencontrent des problèmes en termes de travail faisable (pression du travail, maladies de longue durée, étroitesse du marché du travail). Les recettes néolibérales persistantes (flexibilisation du marché du travail) et les nombreuses crises (pandémie, guerre, problèmes de chaîne d'approvisionnement, inflation, énergie et climat) y ont contribué.'

Quelques acteurs pointent encore spécifiquement le danger d'une transition déloyale pour les ouvriers des mines de par le monde. Nous gardons de douloureux souvenirs de la fermeture des mines en Belgique, qui s'est déroulée de façon injuste avec toutes les conséquences sociales qui s'ensuivent. Dans un contexte de besoin de grandes quantités de matières premières (parmi lesquelles beaucoup de *critical raw materials*) pour différentes branches (nouvelles) de l'économie, nous devons tirer des leçons de notre passé et garantir un traitement équitable des ouvriers des mines.

'La course européenne aux matières premières a pour corollaires un 'besoin' accru d'exploitation minière ainsi que les conséquences problématiques pour les communautés concernées par l'exploitation de matières premières destinées aux technologies énergétiques et aux batteries (le

lithium, le cobalt et d'autres). Il convient d'accorder une attention spéciale à l'exploitation minière artisanale (EMA) et aux contextes 'fragiles' dans ce cadre.'

Certains acteurs ajoutent également le risque de négliger l'économie sociale (circulaire) en tant que moteur potentiel pour garantir un travail décent tout au long de la transition. Il est fort possible que le passage à une économie circulaire crée de nombreux emplois à forte intensité de main-d'œuvre dans certains secteurs. Les acteurs affirment qu'il est très important de veiller à ce qu'une proportion significative d'emplois puisse être mise à la disposition des personnes qui, pour une multitude de raisons, ont du mal à trouver un emploi décent dans l'économie actuelle.

"Les gouvernements de ce pays doivent déclarer sans équivoque leur soutien au droit au travail - article 23 de la Constitution belge - et affirmer sans équivoque qu'il est de leur devoir de veiller à ce que quiconque veut travailler trouve également un emploi - adapté, si nécessaire. L'économie sociale montre comment cela peut être fait. Les gouvernements peuvent alors utiliser leur soutien aux entreprises pour s'assurer que l'activité économique qu'elles génèrent tient également compte des limites de la capacité de charge de la planète."

S'agissant des personnes

De nombreux acteurs soulignent que les crises climatiques et environnementales que nous traversons amplifient les inégalités existantes - et contribuent plus spécifiquement à creuser le fossé entre les pauvres et les riches chez nous et dans le monde - et que les différences socio-économiques et culturelles s'accroissent.

Le risque est évoqué de voir apparaître de nouvelles formes d'exclusion et de précarité des suites de la crise écologique et de la politique menée pour combattre cette crise écologique. Pour certaines franges de la population, les risques mentionnés ci-après ne sont pas un risque mais déjà une réalité. De plus en plus de personnes - et non de moins en moins - risquent d'être confrontées à cette réalité. Les situations suivantes sont spécifiquement évoquées à cet égard :

- Le risque de précarité de mobilité grandit pour de plus en plus de personnes. Ainsi, les ménages et les personnes qui vivent à l'écart à la campagne voient le risque de se retrouver isolés grandir du fait du faible accès aux transports en commun et des frais d'essence en hausse. Cela ajoute au défi pour les personnes qui doivent se déplacer beaucoup dans le cadre de leur travail ou pour d'autres obligations.

'Notamment une organisation a déjà été alertée à de multiples reprises par des prestataires de soins qui sont professionnellement obligés d'utiliser une voiture, mais dont la voiture ne répond pas aux exigences des zones basses émissions.'

- Le risque de précarité alimentaire grandit pour de plus en plus de personnes. Une réglementation écologique plus stricte et une possible taxation plus élevée pour des produits alimentaires qui sont très dommageables pour l'environnement, comme la viande rouge et les produits laitiers, sont susceptibles de faire augmenter les prix des produits alimentaires, ce qui compliquera l'accès aux produits alimentaires pour un nombre sans cesse croissant de personnes.

‘Un système alimentaire équitable et durable sera plus cher en termes de prix à payer par le consommateur, quoi qu’il en soit, mais il ne fait aucun doute qu’il créera par ailleurs de l’emploi et de la valeur ajoutée en général.’

- Le risque de précarité énergétique grandit pour de plus en plus de personnes. De nombreux belges ont été durement touchés par la hausse des factures d’énergie provoquée par la situation économique et géopolitique. De nombreux acteurs disent craindre que ce scénario se répète avec une transition rapide de notre système énergétique vers des énergies 100% renouvelables.

‘Le risque de précarité énergétique augmentera encore pour les personnes disposant de moyens financiers limités vu les défis qui se posent en termes de logement et d’énergie financièrement abordables dans la mesure où les habitations sont énergivores, d’une part, et que les pouvoirs publics exigent de réaliser des investissements verts, d’autre part.’

- Le risque de précarité hydrique grandit pour de plus en plus de personnes. Le stress hydrique touche de nombreuses zones, certainement en Flandre. Dans certaines régions, des ménages et des entreprises pourraient à l’avenir se retrouver sans eau potable si cette situation grave devait persister. L’eau potable coûtera dès lors plus cher.

‘Les personnes en situation de pauvreté n’ont pas les moyens d’investir dans des équipements d’eau plus durables, comme des robinets économes, des pommeaux de douche, des appareils à faible consommation d’eau etc.’

Les personnes en situation de pauvreté, déjà très vulnérables aujourd’hui, sont dites être spécifiquement vulnérables aux crises climatiques et environnementales. Il est ajouté qu’elles sont par ailleurs victimes de l’effet Matthieu des mesures politiques. Pourtant, ce groupe aurait bien besoin d’un soutien supplémentaire pour lutter contre les formes susmentionnées de précarité et, d’une manière générale, il contribue beaucoup moins aux causes des crises climatiques et environnementales.

‘Elles sont aussi victimes de l’effet Matthieu des mesures politiques, un phénomène qui voit les catégories de population plus aisées bénéficier systématiquement davantage de certaines mesures politiques.’

Différents acteurs pointent aussi la vulnérabilité des personnes qui vivent dans le Sud global. Dans de nombreux pays du Sud global, le niveau de vie est d’office déjà sensiblement moins élevé qu’en Belgique et les conséquences du changement climatique et autres problématiques environnementales se font déjà sentir plus durement. Ils indiquent parallèlement qu’il importe de prendre en compte notre responsabilité par rapport à cela. Les modes occidentaux de consommation, de production et de commerce ont souvent un impact sur la vie des gens dans le Sud global. Par exemple la déforestation globale stimulée par la demande de viande moins chère, de bois et de biocarburant fait peser une menace sur de plus en plus de régions où vivent encore des populations indigènes. Ces populations sont particulièrement vulnérables face à une non-transition.

‘Notre préoccupation de solidarité internationale doit nous amener à tenir compte de notre empreinte écologique mondiale, y compris des dommages causés par la production des biens et services que nous importons en Belgique. Se soucier des pays du Sud a aussi pour implication que les personnes qui y vivent ne doivent pas nécessairement émigrer pour survivre.’

Différents acteurs évoquent enfin encore l'importance de considérer la transition sous l'angle du genre. Par exemple, les conséquences spécifiques de la crise climatique, les crises énergétiques, les coûts liés à la transition et la militarisation croissante mettront les budgets publics sous pression et contraindront à réaliser des économies dans les dépenses publiques sur d'autres postes de dépense, économies qui impacteront durement les femmes de manière disproportionnée.

'En raison de la répartition existante des rôles entre les femmes et les hommes, telle que construite dans la société, et des conséquences de cette répartition, il est hautement probable que les femmes subiront plus que les hommes l'impact social négatif de la crise climatique et qu'elles risquent davantage de louper le train de la transition.'

Ces acteurs soulignent qu'au sein de la catégorie des femmes et des filles, ce sont celles qui sont aujourd'hui déjà les plus vulnérables qui courent le plus de risque d'être défavorisées et exclues davantage. Tout en précisant que, généralement, les femmes ont un style de vie plus respectueux de l'environnement que les hommes et sont plus enclines à fournir des efforts pour le climat.

Question 4

Selon vous, quelles mesures les gouvernements de ce pays devraient-ils absolument prendre pour garantir que la transition vers une économie et une société durable soit juste ?

Certaines contributions reçues demandent aux gouvernements d'investir dans des opportunités pour les entreprises dans la mise à niveau et la requalification des travailleurs, dans le but de créer des emplois de qualité sur une planète vivante. Ceci demande aussi des investissements dans des formations pour les demandeurs d'emploi, étudiants et enseignants. Il y a également une demande de soutien des secteurs les plus vulnérables par le biais d'incitations fiscales, également de manière à soutenir les PME, tant sur le plan opérationnel que financier, dans la mise en place et l'application de la due diligence dans leurs activités. En sachant que la construction circulaire permet de réduire le nombre de nouvelles matières premières nécessaires. Les entreprises veulent s'assurer d'un « level-playing field » à la fois entre pays de l'UE et les pays situés hors de l'UE en mettant en place des mesures pour lutter contre le « carbon leakage ».

Pour financer la transition juste, une politique ambitieuse d'investissement public dans la transition écologique (économie et infrastructures) est nécessaire.

"D'une part, il faut mettre fin aux subventions publiques coûteuses accordées aux entreprises totalement dépendantes des combustibles fossiles. D'autre part, les gouvernements devraient encourager la sortie des entreprises des combustibles fossiles et investir activement dans la transition écologique."

La défiscalisation des carburants renouvelables pour créer un changement de comportement chez les consommateurs est une mesure proposée, ainsi que la promotion des investissements de transformation de l'industrie belge. Une politique fiscale redistributive, un renforcement de la sécurité sociale et une sécurité d'existence sont également des exemples de demandes des contributions. De plus, un cadre plus clair concernant le rôle des banques dans la transition juste est demandé.

Plusieurs contributions mettent en lumière la dimension de genre et la volonté de garantir un accès adéquat à la justice à toutes et tous, ainsi qu'une participation plus active et significative des

organisations représentatives défendant les droits et libertés des femmes dans toute leur diversité aux processus décisionnels.

“Ceci pourrait se passer par la création d'un point focal national sur le genre et le climat ou l'ouverture d'un centre de connaissances.”

Les programmes sociaux, la santé maternelle et infantile doivent être prioritaires. Le gouvernement devrait également examiner légalement les mesures qu'il peut prendre pour que les emplois verts favorisent l'inclusion des personnes en situation de handicap, par exemple par le biais de quotas.

La solidarité internationale est également vue comme nécessaire pour permettre une transition juste. Il s'agit notamment de donner aux groupes les plus sévèrement touchés plus de capacités et un droit de regard sur la politique climatique à différents niveaux.

Ceci passe aussi par le renforcement des efforts pour éliminer et prévenir la pauvreté. Les pouvoirs publics belges ont pour responsabilité de veiller à ce que certains groupes de la société soient correctement encadrés et à ce que les mesures de soutien nécessaires soient proposées.

“Les groupes socio-économiquement plus faibles sont, après tout, moins susceptibles d'effectuer la transition et restent plus longtemps dépendants de sources d'énergie plus polluantes. Si ce groupe est affecté de manière disproportionnée par une mesure, des mesures correctives doivent être envisagées”.

Ceci afin d'éviter l'effet « Matthieu » qui ne permet pas aux plus pauvres de participer à la transition juste car certaines mesures proposées jusqu'à présent ne sont accessibles qu'aux personnes avec des revenus élevés qui sont en outre récompensées par des aides et des exonérations d'impôts (ex : panneaux solaires, voitures électriques etc.).

Il y a une volonté à ce que les causes structurelles des inégalités socio-économiques sont abordées pour aider les personnes à réaliser leurs droits (éducation, emploi, logement, santé, alimentation,...). Différentes contributions insistent sur des investissements nécessaires pour garantir l'accès aux transports publics, aux énergies renouvelables et au logement. Un renforcement des services publics est demandé pour assurer les besoins de base. Plusieurs contributions pointent du doigt la vision systémique que cela requiert. Une nouvelle manière d'appréhender les politiques publiques (de l'alimentation, de la mobilité, etc) est demandée, surtout au vu des difficultés de faire dialoguer des secteurs et des acteurs habitués à évoluer en silo.

Des contributions mettent en lumière plusieurs garanties demandées pour les citoyens et citoyennes telles que l'accès à la nature pour toutes et tous à proximité raisonnable de son domicile, l'accès à une alimentation locale de qualité, des politiques de logement digne.

Il y a également une demande de soutien aux initiatives citoyennes et économiques adoptant une vision holistique et systémique. Il y a une volonté d'implication du citoyen et de promotion de la participation citoyenne, tout en instaurant des mécanismes de dialogue social efficaces à tous les niveaux (national, régional, sectoriel, entreprises...).

La société civile demande de traduire ces objectifs de manière concrète dans la politique nationale et d'instaurer un suivi structurel de l'implémentation de ces objectifs via des indicateurs de suivi pertinents. De plus, la réalisation de réelles analyses d'impacts, qui tiennent compte des réalités de

vie des populations les plus opprimées, fragilisées, dans le cadre de toutes les législations et réglementations est demandée.

D'autres propositions sont celles d'un cadre institutionnel tel qu'un Just Transition Centrum dans le cadre du nouveau Centre climatique, d'une Commission permanente pour une transition juste (suivant l'exemple de l'Écosse) ; d'un rapport sur l'impact social également clairement au niveau des Plans nationaux pour l'énergie et le climat, à l'aide d'indicateurs clairs.

Question 5

Selon vous, qu'est-ce qui devrait être atteint à la fin de la Conférence nationale sur la transition juste pour que l'on puisse parler de succès ?

Il y a une volonté d'atterrir sur un accord sur la définition de la transition juste au niveau belge et de trouver des consensus. Pour cela des contributions mentionnent le fait d'identifier les risques principaux, leurs conséquences à court et moyen terme ; et d'avoir un plan d'action exécutable, une réelle planification, à très court terme (tant en termes de moyens que de complexité) pour les risques identifiés.

“Un accord intergouvernemental cohérent rassemblant les autorités fédérales et régionales autour d'une base commune d'actions ou définissant un plan d'actions commun conforme aux objectifs européens serait le garant du succès d'une transition énergétique juste”.

Un cadre clair et net, assorti d'une série d'objectifs concrets dans différents domaines d'action, sur la base des informations obtenues auprès des différents acteurs. Un calendrier réaliste, mais ambitieux, et des accords concrets autour de la consultation entre les différentes communautés sont également importants pour parvenir rapidement à des actions politiques. La conférence devrait se concentrer sur les opportunités que la transition créera et impliquer les personnes concernées par la transition. Pour que la transition soit réussie, il est indispensable d'adopter une approche positive et d'envisager les possibilités.

Il est primordial de veiller à une participation effective de tous les groupes placés en situation de vulnérabilité dans toutes les discussions relatives à la transition écologique. Il faut proposer des mesures qui atténuent les inégalités entre les différentes couches de la population. Une politique ambitieuse en matière de durabilité et de réduction de la pauvreté nécessite une coopération solide, entre les acteurs politiques à tous les niveaux et dans tous les domaines de compétence. Certaines contributions demandent une réduction rapide des émissions de gaz à effet de serre en Belgique, conformément à l'objectif de limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C, liée au respect et à la réalisation des droits de l'homme dans le pays et à l'étranger. Plusieurs contributions suggèrent la mise en place d'un Just transition centrum, avec un cadre clair de financement.

Des contributions montrent la volonté d'initier le dialogue social sur l'action climatique et de déterminer des mesures. Certaines souhaiteraient un soutien supplémentaire au niveau des secteurs et des entreprises. Ceci pourrait passer par la création d'une Commission nationale pour une transition juste (défi de réflexion et mesures) et de relever le défi transversal : emploi et formation. Il y a aussi une demande de cadres juridiques, de best practices, de ressources financières et de cartographier les opportunités présentées par la transition tout comme d'identifier concrètement les secteurs/régions/zones les plus vulnérables.

Dans une approche fondée sur les droits, la Conférence devrait oser nommer le pouvoir et la redistribution du pouvoir et avoir une composition inclusive avec différents acteurs de la société civile (y compris le secteur de la coopération au développement) à cette fin. En outre, elle devrait s'appuyer sur les conseils stratégiques d'organismes multilatéraux tels que l'OIT. Certains groupes représentant des personnes vulnérables demandent de se sentir entendus et que leurs préoccupations (par exemple, la disponibilité d'énergie verte) soient transformées en actions prioritaires.

Des objectifs et des indicateurs concrets tenant compte de la dimension de genre pour le suivi et l'évaluation et des accords sur le suivi de la conférence sont une des demandes de différentes contributions. Il y a aussi la demande de reconnaître l'importance cruciale de la réalisation du droit à l'alimentation en Belgique et de la création d'une sécurité sociale alimentaire.

“Il s’agit de développer toutes les formes de solidarité, bénéfiques pour l’environnement, créatrices de liens, qui permettent de sortir des traitements individualistes. L’importance des liens sociaux est primordiale dans la transition juste”.

La Conférence nationale pour une transition juste est vue non pas comme un point final mais comme le début d'un long processus qui devrait nous conduire de manière juste et socialement consultative vers une Belgique climatiquement neutre d'ici 2050. La transition est un processus qui prendra des années. Cette conférence peut être le début d'une consultation permanente et constructive. Il est également suggéré de faire de la transition juste un thème de la Présidence belge de l'Union européenne et de faire de la Belgique un leader au niveau européen et international en matière de transition juste à savoir, écologiquement, socialement, démocratiquement inclusive.

Présentation de la matrice

Fonctionnement matriciel :

Au regard des réponses soumises au questionnaire envoyé, ainsi qu'au regard de la littérature existante, quatre besoins fondamentaux ont été identifiés, qui sont des conditions sine qua non du bien être humain à maintenir et développer au travers de la transition écologique. Ces quatre besoins et plus particulièrement les systèmes existants qui sont liés à ces besoins fondamentaux ont structuré les discussions tenues lors du Forum, qui ont été articulées avec des éléments de politiques publiques que nous détaillerons plus bas.

Le croisement de ces besoins fondamentaux et des éléments de politique publique a créé la 'matrice' de réflexion, qui a structuré le contenu des débats tenus.

	Besoins fondamentaux	Se nourrir	Se loger	Se soigner	Se déplacer
	Système	Agriculture et système alimentaire	Parc immobilier résidentiel et non résidentiel	Système de soins	Mobilité et système de transport
Politiques transversales	Emploi				
	Enseignement et formation				
	Financement et investissements				
	Ressources et énergies				
	Genre				
	Réduction de la pauvreté				
	Solidarité internationale				

Sur base de cette matrice, quatre tables rondes ont été organisées. Les choix des thèmes qui ont été abordés lors des tables rondes et les points d'attention transversaux qui ont permis d'orienter le débat sont expliqués ci-après.

Thèmes pour les tables rondes

Système agricole et alimentaire

L'un des besoins fondamentaux est de se nourrir, grâce au système agricole et alimentaire. Les critiques à l'égard du système actuel ont considérablement augmenté depuis les années 1990. À toutes les échelles, de l'international au local, des rapports scientifiques ont été publiés pour souligner la non-durabilité de ce système. Certains de ces rapports peuvent être consultés en annexe.

Il ressort également des réponses aux questionnaires que les risques pour le secteur agricole et le secteur alimentaire au sens large, qui dépendent directement du travail des agriculteurs, suscitent de vives inquiétudes. L'agriculture a été décrite comme un secteur particulièrement vulnérable en cas de non-transition, car elle est très vulnérable aux effets des phénomènes météorologiques extrêmes et à diverses formes de pollution environnementale. Les réponses aux questionnaires ont également souligné le risque de hausse des prix alimentaires qui pourrait résulter de mauvaises récoltes dues à des catastrophes naturelles, des tensions géopolitiques ou des politiques visant à rendre les pratiques agricoles plus durables.

Sur base de ce qui précède, nous avons donc décidé d'organiser une des tables rondes qui devrait permettre de répondre à ces questions : A quoi devraient ressembler l'agriculture et le système alimentaire en Belgique au terme de la transition juste ? Et quelles mesures devons-nous prendre pour y arriver ?

Mobilité et système de transport

L'un des besoins fondamentaux est de "se déplacer", grâce au système de mobilité et de transport. Là encore, les critiques à l'égard du système actuel ont systématiquement augmenté depuis les années 1990. À toutes les échelles, de l'international au local, des rapports scientifiques ont été publiés pour souligner la nature non durable de ce système. Certains de ces rapports peuvent être consultés en annexe.

La libre circulation des biens et des personnes a accompagné la globalisation et est aujourd'hui un élément central du fonctionnement de nos sociétés. La question de la mobilité et du système de transports concerne tant le développement de notre économie que la garantie d'une vie digne, se basant sur une approche des capacités. Cet enjeu s'est retrouvé au cœur de nombreux apports envoyés.

Dans les réponses apportées au questionnaire, figurait l'enjeu de la précarité et la mobilité. La capacité à se déplacer est un enjeu structurant des rapports sociaux : l'accès à l'emploi, l'éducation, l'alimentation, des soins de santé, les loisirs, etc, passe premièrement par l'accès à un mode de déplacement rapide et efficace. Au-delà de l'enjeu des personnes, figure cela du fonctionnement de notre économie. Dans le système de mobilité et de transport, le phasing-out des énergies fossiles pose la question de la dépendance de nos sociétés à certaines sources d'énergie, utiles à la production, l'importation et l'exportation de biens matériels. Cela impliquera l'adaptation de nos infrastructures de transport, aujourd'hui pensées pour l'utilisation de technologies fortement dépendantes du fossile (avion, voiture, etc).

Pour les raisons évoquées ci-dessus, nous avons choisi d'organiser une table ronde pour aider à répondre à ces questions : À quoi devrait ressembler le système de mobilité et de transport en Belgique à la fin de la transition juste ? Et quelles mesures devons-nous prendre pour y parvenir ?

Le système de santé

L'un des besoins fondamentaux est de "se (faire) soigner", avec le soutien du système de santé. Les politiques de santé et l'avenir de la sécurité sociale sont ressortis comme des éléments fondamentaux dans de nombreuses réponses apportées. Dans la logique de One World One Health, le passage à une neutralité carbone, la protection et la restauration de la biodiversité ainsi que dans l'application et du droit à un environnement sain, nous voyons que la santé de nos écosystèmes influence directement la santé humaine. Au-delà de cet enjeu de transition, réside le besoin de circulariser nos systèmes de soin ainsi que ses flux de financements (notamment via la sécurité sociale) et de réduire les expositions négatives.

A toutes les échelles, de l'international au local, des rapports scientifiques ont été publiés pour souligner la nature non durable de ce système tel qu'il est actuellement. Certains de ces rapports se trouvent en annexe.

Pour ces raisons, nous avons choisi d'organiser une table ronde pour aider à répondre à ces questions : A quoi devrait ressembler notre système de soins de santé en Belgique au terme de la transition juste ? Et quelles mesures devons-nous prendre pour y parvenir ?

Bâtiments résidentiels et non résidentiels

La possibilité de se loger et de se réchauffer est un besoin fondamental de tout humain. L'analyse des questionnaires complétés a montré que la société civile est très préoccupée par l'état du secteur du bâtiment en Belgique. Le parc immobilier résidentiel et non résidentiel en Belgique est l'un des plus gros consommateurs d'énergie de notre pays. Rendre les maisons, les bureaux, les entreprises et les bâtiments publics plus efficaces sur le plan énergétique sera, selon les inputs reçus, une clé essentielle pour atteindre nos objectifs climatiques en tant que pays. Pour y parvenir, d'énormes efforts sont nécessaires en termes d'investissements, de politiques, de formation et d'embauche.

En même temps, nous avons pu constater, à partir de l'analyse des contributions, qu'il existe des préoccupations majeures concernant les aspects de justice d'une transition dans le secteur du bâtiment en Belgique. Par exemple, de nombreux acteurs ont soulevé le fait que l'augmentation des prix de l'énergie ces dernières années a déjà poussé de nombreuses personnes dans la pauvreté énergétique, et que les prix de l'énergie montent également en flèche pour les entreprises et les soins de santé. Les personnes en situation de pauvreté et les locataires sont décrits comme particulièrement vulnérables.

La nécessité de disposer d'un nombre suffisant de travailleurs dans le secteur de la construction, l'application d'une politique visant à garantir que les flux de déchets puissent rester en Belgique ou en Europe afin d'être réutilisés ici et la nécessité d'accroître la production d'énergie renouvelable et de la rendre abordable et accessible à toutes et tous, de manière juste, sont d'autres défis qui sont apparus comme très importants dans les contributions que nous avons reçues.

Nous avons donc choisi d'organiser une table ronde pour aider à répondre à ces questions : A quoi devrait ressembler le secteur de l'immobilier résidentiel et non résidentiel en Belgique à la fin de la transition juste? Et quelles mesures devons-nous prendre pour y parvenir ?

Points d'attention transversaux

Afin de structurer les différentes discussions autour des quatre besoins fondamentaux, nous avons identifié à travers les différentes contributions, plusieurs approches transversales : l'emploi, l'enseignement et la formation, le financement et les investissements, les ressources et les énergies , le genre, la pauvreté, et la solidarité internationale.

Il s'agit donc d'aborder ces thématiques de manière transversale lors de chacune des quatre tables rondes.

L'Emploi :

Afin d'atteindre les objectifs climatiques et environnementaux, certains secteurs vont être amenés à complètement se transformer, ce qui aura des conséquences sur l'emploi au sein de ces secteurs. La transition écologique sera également créatrice d'emploi. La transition ne sera juste que si elle est créatrice d'emplois durables, stables et de qualité, et qu'elle organise un accompagnement des personnes amenées à perdre les leurs.

L'enseignement et la formation :

Cette création de nouveaux emplois nécessite une réflexion sur l'enseignement, la formation, et la requalification. Plus particulièrement, une attention doit être portée pour les formations des demandeurs d'emploi, étudiants et enseignants.

Le financement et les investissements :

Pour atteindre les objectifs climatiques et environnementaux ainsi que les objectifs de bien-être humain, des investissements importants devront être fait afin de garantir l'accès aux transports publics, l'accès aux énergies renouvelables, l'accès à un logement digne, l'accès à une alimentation saine.

Les ressources et les énergies :

L'accès à certaines matières premières, en particulier certaines matières premières critiques, pose des risques importants pour certains secteurs en Belgique. De nombreux matériaux qui ne sont pas disponibles en Belgique ou dans l'UE seront essentiels pour la transition énergétique, rendant plus durables des secteurs en Belgique tels que l'industrie automobile et d'autres secteurs de haute technologie. L'importance d'une transition vers une économie circulaire permettant de mieux réintégrer les matières premières et les flux de déchets clés dans la chaîne de valeur est considérée comme essentielle. Tout comme la nécessité de devenir de toute urgence moins dépendant des autres pays pour satisfaire notre demande en combustibles fossiles en développant rapidement les sources d'énergie renouvelables.

Le genre :

Les études menées montrent que les inégalités se répartissent d'un point de vue genré. Ceci se reflète par exemple par l'écart de participation au marché du travail, l'inégalité des chances en matière de

logement adéquat, la répartition inégales du travail de soins rémunéré et non rémunéré, l'inégalité d'accès à la prise de décision, aux ressources économiques. A côté de cela, il y a également des inégalités dans l'accès aux secteurs des technologies de l'information et de la communication (STIM), et dans l'accès à la connaissance et au pouvoir qui en découle, la répartition inégale du travail non rémunéré, le risque plus élevé de pauvreté, etc.

La pauvreté :

Les personnes vivant dans la pauvreté sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique et des risques environnementaux. De plus, elles ont parfois moins accès aux avantages que peut offrir la transition, par exemple, les subventions pour les rénovations énergétiques, les panneaux solaires ou les voitures vertes ne sont souvent pas accessibles aux personnes vivant dans la pauvreté. Elles sont particulièrement vulnérables aux augmentations de prix dues aux crises écologiques, sans oublier que les personnes en situation de pauvreté sont confrontées à certains risques de manière plus importante : régimes alimentaires moins sains, environnements de vie plus malsains, accès plus limité aux soins, etc.

Solidarité internationale :

Les conséquences du changement climatique et d'autres problèmes environnementaux se font déjà sentir de manière plus aiguë dans les pays du Sud. De plus, nos économies dépendent encore beaucoup de la déforestation mondiale, alimentée par la demande de viande, de bois et de biocarburants bon marché, par exemple, et ceci menace de plus en plus de zones où vivent encore des populations indigènes. Ces peuples sont très vulnérables à la non-transition. Une attention particulière doit donc être donnée aux relations Nord-Sud au niveau international.

PHASE 2 : PRÉPARATION DU FORUM (INTERVIEWS)

Dix-neuf acteurs ont été rencontrés en amont des deux journées du Forum (phase 3) afin de mieux comprendre les principaux défis et opportunités qu'une transition juste peut offrir et afin d'affiner la préparation des tables rondes. Il s'agit d'acteurs et d'actrices issus du monde académique, d'institutions européennes, de coupoles d'entreprises, de syndicats, d'ONG, etc., dont la vision de la transition juste nous paraît pertinente pour ce rapport.

Organisations	Nom
Organisation internationale du travail	Lene Olsen
Commission Européenne	Sander Happaerts
Institut Fédéral pour le Développement Durable	Dieter Vander Beke
Conseil central de l'économie	Luc Denayer, Céline Mouffe, et Bastien Castiaux.
Conseil National du Travail	Jean-Paul Delcroix
Conseil Fédéral du Développement Durable	Jan Mertens
International Trade Union Confederation	Bert De Wel
World Business Council For Sustainable Development	James Gomme
Observatoire français des conjonctures économiques	Eloi Laurent
The European Anti-Poverty Network	Sabrina IANNAZZONE
Fédération générale du travail de Belgique	Sacha Dierckx
Confédération des syndicats chrétiens	Mathieu Verjans + opvolger Bart Vannetelbosch
The Shift	Chipo Mbawu
Fédération des Entreprises de Belgique	Olivier Van der Maren et Rodolphe Mouriau
Greenpeace	Carine Thibaut
Reset Vlaanderen	Vanya Verschoore
Interfederaal steunpunt tegen armoede	Mélanie Joseph
Oxfam	Eva Smets
AB-REOC	Jan Velghe

Analyse des interviews

Si aucune définition unanime de la transition juste ne ressort de ces interviews, au même titre qu'aucune définition de la transition juste n'est officiellement formulée par la Commission Européenne, le concept repris sous forme de la maxime « leaving no one behind » amène diverses considérations. Alors que la finalité de la transition juste est résumée par certains comme l'idée de « faire de chaque citoyen européen un gagnant de la transition. », le processus s'inscrit dans la nécessité de joindre la lutte contre le réchauffement climatique et la crise environnementale à celle des enjeux sociaux, incluant la transition des emplois, des formations, des entreprises, et la décarbonation de l'économie dans son ensemble, vers une société durable.

« Les objectifs de développement durable sont interconnectés. Il n'est pas dans l'intention d'en sélectionner quelques-uns (pick & choose); Nous devons les prendre ensemble. Si l'UE se concentre principalement sur les objectifs environnementaux, c'est parce qu'elle n'a pas de compétences sociales. Une transition juste va bien au-delà de la simple transition climatique. » Dieter Vander Beke, IFDD.

« Il ne s'agit pas d'une solution miracle, mais plutôt d'un ensemble de mesures pour parvenir à une transition juste. Oxfam veut garder l'optimisme dans le discours comme une condition préalable essentielle pour parvenir à un changement de comportement : un changement de comportement nécessitait une vision positive de l'avenir. » Eva Smets, Oxfam Belgique.

Lors de ces interviews, plusieurs enjeux ont été exprimés :

- Les impacts potentiels de la transition écologique en termes d'emploi. Il est nécessaire de susciter le débat sur les nouveaux bassins d'emplois et ceux amenés à disparaître (secteurs les plus polluants).
- La difficulté de rassembler les différents acteurs afin de mener un dialogue tripartite répondant aux multiples enjeux.
- L'alignement des exemples internationaux de transition juste avec les problématiques de la Belgique et de ses régions, en matière de ressources, de salaires, de conditions de travail, etc. Il ne s'agit pas d'un « *one size fits for all* », au risque de discriminer certains territoires ou structures qui ne disposent pas des conditions nécessaires pour suivre ces *best-practices*.
- Le financement de la transition et l'enchevêtrement des différents niveaux de pouvoir impliqués dans ce type de processus.
- Et enfin, la dichotomie qui subsiste entre développement économique et transition écologique, notamment dans les pays du Sud (exploitation de gisements naturels sur certains territoires, etc.).

Pour y répondre, quatre aspects de la transition juste décrits ci-dessous semblent ressortir des différentes interviews : la planification, la participation, les sources de financement et la coordination institutionnelle multi-niveau. Ceux-ci montrent les nombreuses décisions qui sont encore à prendre. *« Montrer que le champ des possibles est encore très ouvert en termes de transition juste, nous ne sommes qu'au début du processus »* (Eloi Laurent).

1. La planification

Planifier la transition juste requiert un équilibre entre l'implication des partenaires, le chiffrage des données clés et le développement de mesures. La transition générera de nouveaux emplois mais

certains secteurs dont l'activité n'est pas en adéquation avec les objectifs écologiques seront amenés à se réinventer. Si la transition est par ailleurs sources d'opportunités, il s'agit de bien s'y préparer. Les résultats recherchés dans le cadre du processus de transition juste doivent être clairs, à savoir une transition de l'économie actuelle vers une économie décarbonée, respectueuse de l'environnement, non toxique et circulaire, et la création de nouveaux emplois aux conditions décentes.

« La transition juste inclut la transition des travailleuses et travailleurs des entreprises polluantes, la transition dans l'agriculture, les politiques de formation et d'enseignement en amont, les politiques de lutte contre la pauvreté, une réforme fiscale plus équilibrée faisant reposer sur les épaules les plus larges les efforts les plus conséquents ». Carine Thibaut, Greenpeace.

Pour mener à bien une planification structurelle et transversale, il conviendrait de produire et de se procurer une série de données relatives aux champs économiques, sociaux et environnementaux semble, lesquelles constituent des outils essentiels pour donner une direction aux secteurs et territoires qui seront les plus impactés. Les premières portent sur les conjonctures économiques (taux de croissance du Produit Intérieur Brut, taux d'inflation, taux de chômage, balance commerciale etc.), les deuxièmes sur les conditions sociales des populations (taux de précarité énergétique, exclusion sociale, etc.). Les dernières permettraient de dresser un portrait de l'état de la biodiversité.

« Afin d'orienter une transition juste dans la bonne direction, nous avons besoin d'une politique (plus) anticipée avec de larges mesures d'accompagnement telles que les fonds de (re)formation. Ces fonds fournissent les ressources nécessaires pour soutenir les employés dans le développement des compétences nécessaires à la transition. » Bart Vannetelbosch, ACV

« Il est parfois difficile de prendre des mesures ciblées et efficaces en l'absence de données. Se concentrer davantage sur la collecte de données pertinentes qui permettent de prendre des décisions éclairées est donc toujours une bonne idée, d'un autre côté, nous devons également oser prendre des décisions, même s'il manque (encore) suffisamment de données » Jan Velghe, BV-OECO.

A l'initiative du politique, la stratégie de transition écologique doit reprendre une série d'objectifs définis par secteur, par exemple les objectifs d'émissions CO₂. En effet, Chipu Mbawu (The Shift) précise *« Il sera plus pratique d'être très précis par industrie, car chaque industrie est différente. Il me semble nécessaire de cartographier les secteurs qui doivent changer, définir leurs rôles dans ce processus de changement, ainsi que les résultats positifs que nous voulons voir à l'avenir »*. Sacha Dierckx, conseiller économique à la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB), s'est par ailleurs exprimé sur les entreprises du secteur énergétique, situées au premier rang de la transition : *« Les emplois générés par ces activités économiques polluantes seront amenés à disparaître. C'est dans ce contexte que les organisations syndicales appellent fermement depuis plusieurs années à la mise en place d'une transition juste, appels non attendus à ce jour par le monde politique et surtout par le monde des entreprises »*.

Cette planification s'accompagne d'enjeux d'évaluation pour monitorer l'avancement et concentrer les politiques d'accompagnement aux bons endroits. A noter qu'il est important de se focaliser sur les secteurs qui nécessitent (rapidement) une transformation profonde, et d'identifier les nouvelles compétences recherchées dans l'économie de demain. En ce sens, des organisations, telles que le World Business Council for Sustainable Development, accompagnent les entreprises en *« développant des outils et des solutions dans une transition de l'économie actuelle vers une économie net-zero qui*

serait génératrice d'impacts sociaux positifs à travers régions, secteurs et différents groupes démographiques, toutes parties intégrantes d'une transition juste » James Gomme WBCSD.

Par ailleurs, il est important de tenir compte des réalités de chacun dans le processus de planification : *« la transition ne sera possible qu'en laissant la chance et le temps à tous les acteurs et toutes les activités économiques de s'adapter, un cadre législatif et réglementaire stable sont nécessaires pour promouvoir la durabilité environnementale et sociale tout en stimulant l'innovation et les investissements dans le capital humain, social et environnemental ».* Olivier Van der Maren, FEB.

Par ailleurs, puisque les impacts seront transversaux, le travail de planification doit être multisectoriel (mobilité, logistique urbaine, éducation, formation professionnelles, emploi, pauvreté, environnement, agriculture, santé, climat, etc.), et doit pouvoir répondre à d'autres enjeux, comme ceux liés aux ressources et l'accès à l'eau par exemple.

« Que pourrait-on prendre en compte comme sujets pour les 2-3 prochaines années ? Des sujets assez larges, pas trop techniques, qui touchent l'ensemble des groupes sociétaux, et permettant de relier les enjeux systémiques et de favoriser les synergies ». Jan Mertens, CFDD.

Cette planification passe aussi par le développement d'analyses pour identifier les conséquences des politiques environnementales sur les différents segments de la population et par l'évitement de l'effet Matthieu (les personnes qui possèdent des bénéfices finissent par en obtenir davantage, et que celles qui en ont moins, sont moins susceptibles d'y avoir accès). En effet, la prise en compte des plus précaires dans le processus de planification est mise en avant par certains comme primordiale.

« Atteindre les objectifs de développement durable, servant de cadre pour les droits humains, permettent d'offrir un avenir durable tout en respectant le caractère juste de la transition ». Henk Van Hoogtem, Service interfédéral de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale.

« Afin de pouvoir faire des pas en avant importants, un soutien social est également nécessaire auprès de la population et des employés. Cela nécessite l'élaboration d'une vision commune de la transition qui englobe une protection sociale élevée et des emplois de qualité » Bert De Wel, ITUC.

De fait, il faut identifier précisément les personnes qui sont exposées aux impacts des perturbations écologiques pour leur apporter une réponse. Si la transition juste peut constituer une opportunité économique avec la création d'emplois décents pour des groupes précaires, il faut cependant tenir compte d'un nombre de facteurs importants, car les enjeux sont multiples que ce soit en matière de logement (pénurie de logements accessibles sur le marché, locataires avec moins de moyens d'adaptation,...), d'emplois (qualité des emplois pour les personnes éloignées du marché du travail), de digitalisation et bien d'autres encore. Certains soulignent par ailleurs la nécessité de croiser les données sur les différents profils en situation de risque.

« Le gouvernement devrait étudier qui sont les personnes vulnérables et élaborer des données spécifiques sur les personnes en situation vulnérable afin de cibler le financement. Le PIB ne donne pas le reflet réel des inégalités. Nous avons besoin de données pour croiser les informations sur différentes situations de personnes à risque (...) Il ne s'agit pas de profiler les personnes précarisées uniquement en tant que victimes (du système) mais aussi en tant qu'acteurs du changement. Les statistiques sur les pièges de la pauvreté peuvent être utiles pour définir ces personae ». Sabrina Lannazzone, European Anti Poverty Network.

La question du genre a également été mise en avant comme nécessaire lors des phases de planification. Si certains secteurs sont majoritairement occupés par des hommes (énergie, construction, etc.), il est nécessaire de forger des incitants pour garantir une mixité de profils dans les nouvelles compétences nécessaires dans les « emplois verts » (énergies renouvelables).

« En effet, nous observons que les emplois de certains secteurs sont majoritairement occupés par des hommes (ex : énergie, construction etc.). Au cours de cette transition, il est impératif de forger des incitants pour que les filles développent de nouvelles compétences nécessaires dans les « emplois verts » (ex : énergies renouvelables), et par conséquent éviter les que ce secteur en effervescence soit à nouveau sous l'emprise exclusive masculine. En résumé, apprendre des erreurs du passé ». Lene Olsen, OIT.

A noter que la réglementation constitue, aux côtés de la planification, un moyen pour parvenir aux objectifs de transition juste. Il permet notamment de construire un cadre politique cohérent sur les différents enjeux.

2. La participation des acteurs

« La transition vers une économie verte et l'abandon des combustibles fossiles présentent des avantages évidents, mais ils doivent être gérés avec soin pour éviter les conséquences négatives dans la chaîne de valeur. Il est essentiel de faire participer toutes les parties prenantes touchées par la transition et de trouver des moyens de minimiser les impacts négatifs tels que la formation à de nouvelles compétences. » Chipu Mbawu, TheShift.

Il faut intégrer l'ensemble des parties prenantes, allant des structures n'ayant pas encore développé un dialogue environnemental, aux représentants des personnes habituellement exclues des processus décisionnels. Impliquer la population dans le processus de transition juste est également nécessaire, pour garantir la représentativité des mesures prises et éviter des crises sociales telle que celle des gilets jaunes en France.

« La finalité serait de faire de chaque citoyen européen un gagnant de la transition » Sander Happaerts, Commission Européenne.

Pour opérer une transition forte, et pour permettre de l'influence de la société civile, il est par ailleurs important d'accorder un réel poids politique et de réelles capacités aux différentes organisations invitées à la table. Par ailleurs, la représentation de certains groupes de la population autour de la table, comme les jeunes, est pour certains nécessaire.

“Il faut bâtir une coalition large pour la transition juste en partant des plus jeunes. Il faut arriver à les mettre au cœur de cette démarche, car ils représentent le contrat social transgénérationnel. Ils ont déjà réussi à convaincre leurs parents et grands-parents au travers des marches pour le climat, ils peuvent les convaincre de changer de modèle économique pour davantage de justice » . Eloi Laurent.

Parallèlement, le dialogue tripartite entreprise – syndicat – gouvernement doit être renforcé. Si un comité a été mis en place au niveau des conseils de concertations (CNT), il y a un besoin d'unifier

l'ensemble des secteurs face aux objectifs de transition juste. Cela passe aussi par une meilleure connaissance des outils, actions, initiatives en faveur de la transition mis en place par chacune de ces parties et par l'incitation à la proactivité des trois parties sur les sujets de transition. L'Organisation Internationale du Travail précise que l'objectif du dialogue tripartite est de développer, d'aboutir et d'adopter des standards de conditions de travail pour les travailleurs.

« En mettant la transition juste au cœur des dialogues tripartites, le Conseil National du Travail, aborde précisément les thématiques qui concernent l'emploi au sens large, sans exclure d'autres thématiques, par exemple la lutte contre la pauvreté et la dimension genre. » Jean-Paul Delcroix, CNT.

L'Espagne, avec son processus de dialogue tripartite, est notamment mise en avant comme exemple intéressant, de même que l'Afrique du Sud et sa culture forte de la concertation entre partenaires sociaux à travers dialogues et coopérations. L'Ecosse et la Nouvelle Zélande sont aussi régulièrement citées en exemple en matière de transition.

« ... Pour le gouvernement écossais, une transition juste c'est d'une part un processus, entrepris conjointement avec ceux et celles qui seront les plus touchés par la transition écologique, et d'autre part, un résultat, à savoir un avenir plus juste et plus vert pour tous. Pour soutenir la réalisation de cette ambition, le gouvernement écossais s'est engagé à établir des plans de transition juste, en concertation avec les communautés, les syndicats et les entreprises. De même, aux Pays-Bas, l'équivalent de notre Conseil central de l'économie a développé une cartographie et un cadastre des emplois qui permet de savoir quels emplois disparaîtront et quels emplois pourront être créés en ayant une approche locale. C'est un outil clé pour anticiper l'avenir et préparer dès aujourd'hui le monde du travail aux emplois de demain » Carine Thibaut, Greenpeace.

Le modèle du gouvernement allemand est aussi mis en avant pour son « Green deal » entre les entreprises et les syndicats de l'industrie automobile. D'autres initiatives pour favoriser l'entreprenariat alternatif, comme le fait l'organisation HERWIN avec son collectif d'entrepreneurs sociaux et circulaires en Belgique, peuvent servir d'inspirations.

Des mécanismes innovants quant à l'organisation du travail sont également présentés comme leviers, certains citant le développement d'outils telle que la possibilité d'avoir recours au chômage temporaire par l'entreprise impactée qui permet d'indemniser temporairement le travailleur sans pour autant le licencier. Ce système innovant a par ailleurs été référencé comme pratique au niveau européen et a incité certains pays à s'en inspirer, comme les Pays-Bas. Certains mettent également en avant le besoin de création de nouvelles coopérations et formes d'intégration au travail pour favoriser l'innovation et l'innovation liée aux initiatives d'énergie, de chauffage etc.

« L'approche sectorielle peut être intéressante pour ouvrir des espaces et des points de vue complémentaires. Nous avons besoin de créer plus d'espaces informels plus inclusifs, en dehors des discussions conventionnelles entre patronat & syndicat ». Jan Mertens, CFDD.

3. Les sources de financement

Les moyens financiers dédiés à la transition ont été abordés lors de certains entretiens. Si certains mettent en lumière le manque d'argent disponible pour la planification de la transition des secteurs impactés, il a été rappelé l'importance des fonds européens dans le processus d'implémentation de

la transition juste. Le Just Transition Fund constitue le premier pilier du Just Transition Mechanism (JTM) qui a pour vocation d'apporter une aide aux citoyen.ne.s européen.ne.s affecté.e.s par la transition vers la neutralité carbone en 2050. Il s'agit notamment de personnes qui habitent dans des régions dépendantes d'activités économiques générées par l'exploitation de ressources fossiles (charbon, pétrole, production chimique, industrie lourde, métaux), et vouées à disparaître. Ces fonds doivent permettre la planification de la transition en privilégiant aussi bien la proactivité que la réactivité. L'ensemble de ces fonds constituent notamment des outils de planification et de transformation des business models d'entreprises.

Certaines proposent par ailleurs la création d'un *fond de transition national* pour accompagner la transition, au même titre que le *Norway fund* pour investir dans les énergies renouvelables. D'autres se demandent si le processus utilisé par le secrétaire d'État Thomas Dermine pour l'attribution des fonds européens pourrait servir d'inspiration pour organiser le processus afin de franchir d'autres étapes vers une transition équitable.

« Afin de donner à l'interaction sociale toutes les chances de parvenir à une transition juste, un financement suffisant doit être fourni en plus d'un bon processus. En ce sens, il serait utile d'élaborer un modèle de processus et de cadre de financement. Ce cadre peut ensuite être utilisé pour réaliser des progrès substantiels par thème ou secteur. Il pourrait être possible de travailler avec des fonds sectoriels sur le modèle du Fonds néerlandais pour une transition juste ». Vanya Verschoore, Reset.Vlaanderen.

4. La coordination institutionnelle multi-niveau

Enfin, la coordination institutionnelle multi-niveau a été citée comme essentielle. Celle-ci implique une garantie de passerelle entre les différents niveaux de pouvoir. En effet, l'implantation de la transition juste à l'échelle belge demande nécessairement de surmonter l'obstacle du système institutionnel belge et des compétences partagées. Il convient, par conséquent, de favoriser la transversalité des compétences aux différents niveaux de pouvoirs.

« la transition juste devrait être le socle sur lequel reposent les décisions à chaque niveau de pouvoir et chaque compétence. Les objectifs politiques doivent traduire des ambitions climatiques élevées ». Sander Happaerts, Commission Européenne.

Les villes et gouvernements locaux sont, de fait, décrits comme des partenaires importants d'une transition juste. Parmi les références, Amsterdam et la région de Bruxelles-Capitale sont cités pour leur application du modèle du donut.

Par ailleurs, il est primordial de tenir compte des travaux déjà menés, notamment dans le cadre du PNEC et des autres politiques européennes, nationales, et régionales allant dans le même sens. Il en va de même pour les projets en lien avec le développement durable menés avec les pays du Sud. En outre, plusieurs personnes interrogées ont indiqué que la feuille de route pour une transition juste ne peut pas être simplement la somme de points de vue divergents.

PHASE 3 : ORGANISATION DES TABLES RONDES

Lors de la troisième phase du Forum, 28 tables rondes différentes ont été organisées, guidées par des animateurs. Les participants, environ 100 représentant-e-s du monde associatif, du patronat et des syndicats ont participé à des discussions en tables rondes organisées selon quatre systèmes clés (système de soins, mobilité et système de transport, système alimentaire, parc immobilier) et sept enjeux (emploi, enseignement et formation, financement et investissements, ressources et énergies, genre, lutte contre la pauvreté, solidarité internationale) de la matrice, tel qu'expliqué dans la partie *méthodologie* de ce rapport. Au sein de chaque système, un exercice de backcasting a d'abord été réalisé, visant à identifier les objectifs à atteindre d'ici 2050 pour assurer que la transition ait lieu de manière juste. Ensuite, les principaux défis, opportunités et recommandations potentielles ont été discutés en détail pour chaque thème transversal.

Nous reprenons ci-dessous les objectifs définis pour 2050 ainsi que les principales recommandations par enjeu au sein des systèmes-secteurs proposés par les participants. A noter qu'il s'agit d'un résumé des interventions des participants, et en aucun cas d'une synthèse ayant fait l'objet d'un consensus entre les participants.

1. Agriculture et système alimentaire

Les principaux objectifs à atteindre d'ici 2050 concernant l'agriculture et le système alimentaire dans le cadre de la mise en place d'une politique de transition juste évoqués par les participants lors de l'exercice de backcasting sont repris ci-dessous :

Emploi	<ul style="list-style-type: none">• Garantir des salaires et des emplois décents pour tous dans l'agriculture et l'alimentation dans l'ensemble de la chaîne• Garantir des emplois accessibles à tous• Garantir une sécurité d'emploi dans l'agriculture durable durant toute la carrière• Mettre fin à l'exploitation des travailleurs agricoles, immigrés & saisonniers (lien entre les revenus et le prix de vente)• Adapter le système de travail saisonnier pour faire face aux pics sans les inconvénients du système actuel avec des jours de travail allongés et des situations précaires.• Réinstaller et pérenniser des modèles d'agriculture familiale• Favoriser le retour des paysans• Renforcer des modèles durables : soutien d'une production diversifiée et de qualité ; soutien à l'autonomie de gestion des producteurs dans leurs moyens de commercialisation & production.• Diminuer la pression de contrôle et administrative
Genre	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser l'égalité des genres au sein du système alimentaire• Lutter contre la malnutrition et l'insécurité alimentaires, dont les femmes sont affectées de manière disproportionnée• Instaurer un meilleur accès à la propriétés des terres (malgré leur contribution à la production alimentaire, les femmes possèdent globalement moins de 2% des terres).

	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à une meilleure répartition du travail domestique lié au fait de nourrir la famille, notamment dans le fait de faire les courses, la cuisine, etc • Soutenir l'entrepreneuriat féminin
Formations & Enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Embarquer tous les talents dans les emplois durables, ne laisser personne derrière • Faire correspondre le marché du travail et l'enseignement • Garantir des formations adéquates par rapport aux nouveaux besoins • Investir dans des fermes écoles et dans les parcours d'installation • Remettre l'agriculture, et plus largement le système alimentaire, dans les parcours scolaires • Soutenir l'évolution des régimes alimentaires, notamment avec plus de fruits, de légumes, de protéines végétales et moins de viande industrielle • Agir sur la pauvreté alimentaire des élèves dans les écoles
Solidarité internationale	<ul style="list-style-type: none"> • Garantir une souveraineté alimentaire transnationale, et non aux dépens des pays tiers • Garantir un système alimentaire qui n'appauvrit pas les pays du Sud • Investir dans l'agriculture régénérative dans les pays du Sud pour soutenir la transition • <i>(même objectif sur la réforme du travail des saisonniers que ceux exprimés « emploi »)</i>
Finance & investissements	<ul style="list-style-type: none"> • Investir pour une rémunération correcte des producteurs • Investir dans un système de sécurité sociale pour garantir l'accès à une alimentation décente pour les plus précaires • Sortir une partie de l'alimentation de la sphère marchande pour être un bien public ou commun • Financer les modes coopératifs en agriculture • Garantir le droit à la propriété alimentaire • Garantir un prix juste pour l'ensemble de la chaîne (partage des risques,...) • Participation à l'effort équitable entre les acteurs • Soutenir l'innovation et l'investissement en matière de compétitivité pour la production en Belgique • Garantir un système dans lequel les produits sains et durables sont moins chers et plus disponibles que les produits malsains et riches en matières grasses • Impliquer tous les acteurs : agriculteurs, transformateurs, retail, citoyens (consommateur), gouvernement
Lutte contre la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre et garantir le droit à l'alimentation et à la sécurité alimentaire • Garantir un accès à l'alimentation durable pour tous (avec un focus sur les plus précaires) • Eradiquer les problèmes de malnutrition (maladie chronique, salé, sucré, gras)

Ressources & Energie	<ul style="list-style-type: none"> • Arriver à une agriculture durable dont la majorité comprend l'agriculture agroécologique et biologique • Mettre l'agriculture au service de services écosystémiques forts • Prendre en considération les besoins spécifiques de l'agriculture (temps d'adaptation, temps de recherche et d'innovations) • Favoriser la circularité • Encourager l'indépendance des inputs externes et une plus grande utilisation des flux résiduels qui sont auto-suffisants • Promouvoir des énergies mixtes • Objectif zéro carbone dans le secteur • Optimiser la production sur un espace plus limité (ex : fermes verticales) • Garantir 50% moins de transport intercontinental dans le secteur
----------------------	--

Afin de répondre aux différents objectifs, différentes recommandations ont été formulées. Ces dernières portent sur la révision des mécanismes de soutien financier, l'adaptation du cadre réglementaire adapté à la transition environnementale, l'accompagnement systématique au changement pour favoriser l'évolution des paradigmes sociétaux vers plus de durabilité, et le renforcement de la coopération institutionnelle multi-acteurs.

1. Révision des mécanismes de soutien financier

La transition juste du système alimentaire implique **une révision des mécanismes de soutien**, notamment **financier**. Se donner les moyens d'être à la hauteur des objectifs de transition environnementale fixés est primordial.

Les participants sont partis d'un constat : celui du besoin de redonner vie à la profession agricole. Les personnes exerçant un métier agricole doivent pouvoir en vivre décemment et leur travail doit pouvoir être valorisé. Conjointement à ce besoin de renforcer l'attractivité de la profession, il y a la nécessité de l'accessibilité des produits durables à tou.te.s, y compris les personnes dans des situations précaires. Des moyens sont donc nécessaires pour garantir ce prix juste/ accessible pour les citoyens, et en même temps, la juste rémunération de l'ensemble des acteurs de la chaîne. Un projet de sécurité sociale de l'alimentation durable, qui permettrait de redistribuer les cotisations pour cibler certains types de produits (durables, prix juste, circuits courts, etc.), est par ailleurs mis en avant par certains comme une politique d'investissement nécessaire.

Les échanges mettent également en lumière un constat partagé : en l'état actuel, les subsides ne permettront pas la transition des acteurs de la chaîne de valeur du système alimentaire. Si le consensus est difficile à trouver sur les moyens, de nombreuses pistes sont avancées : arrêt du conditionnement des aides de la PAC au nombre d'hectares pour favoriser les petites exploitations, diminution, voire suppression, des subsides pour des produits et des productions non durables, soutien aux filières protéinées végétales en Europe, accompagnement financier plus massif pour les techniques agricoles résilientes qui consomment moins d'eau et moins d'engrais chimiques, ...

Ensuite, afin de défendre une vision de la coopération internationale cohérente avec les objectifs de transition juste, le besoin d'investir dans l'agriculture régénérative dans les pays du Sud a été souligné. De fait, l'augmentation de la part de budget liée à l'alimentation durable est une des réponses

amenées par des participants, tout comme l'investissement dans la transformation alimentaire durable dans les pays producteurs des produits de base. Si la suppression de la dette pour les pays de Sud peut être perçue comme une aide de soutien aux systèmes alimentaires durables pour certains, la question n'a pas pu être approfondie.

Enfin, l'entreprenariat féminin doit être soutenu. En effet, certains soulignent que les femmes peuvent être considérées comme des moteurs de la transition car elles sont souvent force de propositions sur la diversification de modèles de production. S'il manque des agriculteurs aujourd'hui, un investissement féminin pourrait également permettre de redynamiser l'apparition de modèles alternatifs. Il est donc primordial de les soutenir et de prévoir des aides dans ce sens. Cela peut se faire en subsidiant des initiatives entrepreneuriales féminines positives en matière de transition, ou en accordant des moyens à des structures associatives œuvrant dans ce sens.

A noter qu'en interrogeant l'ensemble de ces mécanismes de soutien, il faut, pour certains, veiller aux enjeux de compétitivité et à l'octroi de moyens suffisants en R&D. Il est nécessaire que le marché belge reste compétitif par rapport aux marchés européen et international. De même, une remarque a été émise sur le rôle (important) de levier que pourrait jouer le secteur bancaire s'il était activé dans le cadre de la transition.

2. Adaptation du cadre réglementaire adapté à la transition environnementale

Les participants ont formulé une série de propositions en lien avec la réglementation, pour garantir la transition vers un système alimentaire juste et durable. Tout d'abord, la nécessité d'avoir un système alimentaire qui ne dépend pas des pays du Sud, tant pour les matières premières que pour la main-d'œuvre, est mise en avant. Dans ce sens, le statut des travailleurs agricoles saisonniers est considéré comme un chantier. Des pistes sont avancées sur le sujet, certains défendent un système de migration légal au niveau européen pour former et faire travailler les ouvriers agricoles dans des conditions décentes. De même, il y a une volonté de certains d'être moins dépendants sur l'importation de certains produits, comme les intrants (engrais, aliments concentrés ,...) utilisés dans les exploitations agricoles.

D'autres mesures réglementaires sont évoquées, notamment l'importance, dans un souci de cohérence, de mettre en place des *mesures miroirs*, c'est à dire d'aligner les réglementations en matière d'importations et d'exportations sur les normes européennes. A noter que ces questions d'import-export suscitent des débats : pour certains, il faut agir plus durement car cela permet la relocalisation de la production de certains produits ; pour d'autres, il faut d'abord une vue d'ensemble sur les filières développées et leurs enjeux sous-jacents. De même, pour certains, les réglementations liées à l'OMC notamment via les traités de libre-échange, doivent être challengées.

Ensuite, l'importance de préserver les ressources est soulignée de manière forte et fait l'objet d'un constat unanime. La régulation de l'accès à la terre est pointée comme une priorité, face à un prix trop élevé de la terre pour les agriculteurs belges. Cela constitue un frein central à la rentabilité d'une exploitation agricole, surtout familiale. Il en va de même pour l'accès à l'eau qui nécessite une attention forte. Cette précieuse ressource doit être régulée de manière rationnelle, tant pour sa quantité que pour sa qualité. De manière transversale, il semble pertinent de travailler à une meilleure cohabitation des systèmes privés-publics sur ces enjeux. L'importance de la circularité pour l'ensemble

de la chaîne de valeur est également soulignée. Cependant, un point d'attention est émis sur l'importance de maintenir les flux connexes de l'industrie alimentaire dans l'agriculture.

Enfin, les questions de genre peuvent aussi faire l'objet de réglementation, notamment via l'installation de quotas dans les instances décisionnaires liées au système alimentaire. Au-delà de ce point, le statut d'aidant attribué majoritairement aux femmes dans les métiers agricoles est aussi souligné. Si pour certains il y a déjà eu des efforts du secteur sur ce point, cela reste insuffisant pour d'autres qui le pointent du doigt et appellent à le repenser pour être plus inclusif.

3. Accompagnement systématique au changement pour favoriser l'évolution des paradigmes sociétaux vers plus de durabilité

A côté des enjeux de financements et de réglementations, l'accompagnement systématique au changement est fondamental pour aboutir à une transition juste. Les paradigmes sociétaux autour des enjeux d'alimentation doivent être amenés à évoluer, et il reste du chemin à faire, tant en matière de sensibilisation et d'éducation, que d'accompagnement.

Dans un premier temps, il semble pertinent de travailler sur la connaissance, par le grand public, du système alimentaire et de ses enjeux : la définition d'une alimentation saine, les externalités derrière les coûts, etc. A noter que cette sensibilisation aurait des effets positifs puisque la malnutrition entraîne des répercussions, notamment sur le secteur de la santé. Parallèlement, il est nécessaire pour certains de renforcer cette sensibilisation au niveau des cadres dirigeants (gouvernement, industries, etc.).

En matière d'enseignement, le besoin de promouvoir l'intégration des enjeux du système alimentaire dans tous les parcours scolaires, en lien avec d'autres enjeux de biodiversité, de nature, etc. est souligné. La durabilité comme partie intégrante du cursus des futurs agriculteurs est également avancée comme primordiale. Si c'est déjà le cas dans certaines structures, ce n'est pas encore suffisamment généralisé.

Enfin, il est important de porter une attention sur les travailleurs qui doivent/veulent effectuer leur transition. Dans ce sens, un soutien renforcé à la formation professionnelle tout au long de la carrière pour les métiers du système alimentaire est nécessaire. Cela permet par ailleurs de favoriser la mobilité entre les secteurs. Il faudrait néanmoins veiller à laisser le temps à ces personnes de s'adapter, et de s'assurer qu'ils disposent des bons outils, tant théoriques que techniques.

4. Renforcement de la coopération institutionnelle multi-niveau

De manière transversale, il a été rappelé l'importance d'intégrer et de faire des liens avec les plans régionaux développés récemment (Good Food 2.0 à Bruxelles, Voedselstrategie en Flandre, Référentiel système alimentaire durable wallon, etc.). On y retrouve de multiples mesures et mécanismes de gouvernance inspirants.

2. Parc immobilier résidentiel et non résidentiel

Les principaux objectifs à atteindre d'ici 2050 concernant le parc immobilier résidentiel et non résidentiel dans le cadre de la mise en place d'une politique de transition juste évoqués par les participants lors de l'exercice de backcasting sont repris ci-dessous :

Emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité de l'emploi par une revalorisation générale des métiers concernés par le parc immobilier un salaire qui permet d'assurer des conditions d'existence dignes. • Mettre plus de personnes à l'emploi en activant la réserve de main d'œuvre disponible constituée de personnes inactives et de personnes sans emploi. • Motiver la volonté des individus pour tendre vers le plein emploi. • Améliorer l'attractivité du secteur de la construction auprès des jeunes (conditions de travail pour toutes et tous, plans de fin de carrière, rémunérations, horaires de travail, flexibilité et variété du travail). • Atteindre un niveau de main d'œuvre suffisant en étudiant et respectant les disponibilités des travailleurs. • Identifier les métiers de demain • Mettre en œuvre des mesures de flexibilité dans la force de travail • S'affranchir du dumping social dans la construction (minimiser les sous-traitances dans le secteur) • Susciter la participation des travailleurs et des personnes sans emploi dans la conception des formations à pourvoir.
Genre	<ul style="list-style-type: none"> • S'affranchir de filières d'études genrées et se concentrer sur leurs débouchés • Mettre un terme au harcèlement sexuel sur les chantiers • Veiller à une plus grande mixité dans la construction et sur chantier • Opérer la transition avec l'ensemble de la population et veiller à une inclusivité dans les politiques de logement
Formations & Enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Revaloriser l'enseignement professionnel • Promouvoir de nouvelles formations de qualité destinées à tous les niveaux d'emploi sur les matériaux durables, nouvelles techniques et technologies. • Valoriser la formation technique, l'artisanat. • Promouvoir des métiers dans l'urbanisme (bâtiments modernisés et durables) et dans le transport (route, rails) • Promouvoir un Life Long Learning garanti et effectif pour tou.te.s
Solidarité internationale	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les normes sociales et environnementales sur l'ensemble de la chaîne de valeur (cf Due Diligence) et les étendre à l'extérieur des frontières de l'UE par le biais des accords de libre-échange. • Garantir un logement pour tou.te.s y compris les personnes vulnérables (réfugiés, sujettes à une précarité économique)
Finance & investissements	<ul style="list-style-type: none"> • Préfinancer les rénovations massives du parc immobilier avec des primes mais aussi en favorisant la rénovation groupée (focus par quartier) • Accompagner les citoyens dans les rénovations. • Veiller à limiter l'effet Matthieu, c'est-à-dire à la concentration des aides auprès de publics déjà favorisés.

Lutte contre la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> • Eradiquer la précarité énergétique. • Garantir un logement de qualité à tout le monde et un accès abordable aux différentes sources d'énergie. • Garantir des logements sociaux efficaces en énergies
Ressources & Energie	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter les constructions neuves pour privilégier les rénovations. • Renforcer le réseau d'énergie permettant d'accueillir les différents partages d'énergie (communauté d'énergie, peer-to-peer energy, Grid is key, etc.) et d'intégrer un système de production, de transport, de distribution et de fourniture d'énergie à des prix abordables. • Intégrer un vrai réseau d'économie circulaire dans le secteur de la construction (circularité des matériaux, réemploi, recyclage, circuits courts, ...), tout en innovant les chaînes de production. • Harmoniser et simplifier les certificats PEB entre région

Afin de répondre aux différents objectifs, plusieurs recommandations ont été formulées par l'ensemble des parties prenantes de Belgique sur les enjeux et les objectifs liés au parc immobilier résidentiel et non résidentiel. Les différents acteurs s'alignent sur l'urgence d'établir une stratégie de rénovation du bâtiment, d'entreprendre une revalorisation générale des emplois dans le secteur de la rénovation et de la construction, de concevoir une stratégie de financement, d'encourager une évolution technologique priorisant l'économie circulaire et un cadre réglementaire adapté afin de soutenir les recommandations.

1. Mise en place d'une feuille de route visant à encourager la rénovation au niveau belge.

L'ensemble des parties prenantes souhaite voir apparaître une feuille de route de gouvernance publique de rénovation du bâti en Belgique. Selon leurs priorités respectives, la stratégie devrait prioriser : (1) les investissements publics dans la rénovation du bâtiment, (2) la rénovation des passoires énergétiques, (3) la rénovation par quartier, (4) la mise en place d'un dispositif d'accompagnement dans la rénovation du bâtiment, (5) l'élaboration d'une évaluation ex-ante et ex-post du suivi des travaux et des politiques de rénovation du bâtiment, (6) la mise en œuvre des politiques de rénovation thermique fondées sur base des réalités des publics les moins aisés, (7) la favorisation du recours au tier investisseur (public ou privé) pour les publics dans le besoin et (8) la fédéralisation du certificat de performance énergétique du bâtiment.

Il a été dit lors des discussions que le secteur nécessite tant une revalorisation générale dans les imaginaires collectifs qu'une amélioration concrète des conditions de travail (pénibilité, sécurité, égalité des genres, etc.). La revalorisation passe par des plans de formation adaptés pour les demandeurs d'emploi et travailleurs en reconversion et/ou en formation continue. Ces formations doivent spécifiquement porter attention aux enjeux de durabilité et de circularité des matériaux. Il est essentiel aussi que ces formations portent une attention particulière sur la dimension genrée du secteur du bâtiment en tendant vers une meilleure représentation et inclusion des femmes au sein de celui-ci.

Pour répondre aux enjeux évoqués plus haut, des recrutements importants semblent nécessaires. A cet égard, certains évoqueront la nécessité de développer une culture de la volonté en Belgique avec la mise en place de politiques publiques en ce sens. D'autres, évoqueront le besoin de repenser l'attractivité des métiers des secteurs de la construction et de l'énergie.

2. Déploiement d'une stratégie de financement

La rénovation du bâti belge soulève la question du financement. Plusieurs pistes sont à explorer quant aux solutions qui pourraient être apportées : (1) le recours aux banques centrales pour financer les travaux nécessaires à la neutralité carbone du parc immobilier, (2) l'utilisation des recettes des ventes de droit d'émission du système d'échanges de quotas d'émissions mis en œuvre par l'Union Européenne, (3) la révision globale de la fiscalité immobilière belge et (4) la révision allégée de la fiscalité pour les entreprises qui contribuent à la transition.

Quelles que soient les stratégies de financement adoptées, certains indiquent l'importance de la lutte contre la pauvreté dans le processus d'une transition juste. Il est, par exemple, important de garder de la cohérence dans la rénovation de bâtiments loués: il faut veiller à l'amélioration du confort des locataires et de la performance énergétique de leur location, tout en garantissant le retour sur investissement des propriétaires. Par ailleurs, les bénéficiaires de logements sociaux, dont une pénurie est observée dans différentes localités belges, ne peuvent pas être oubliés par les politiques publiques de rénovation énergétique du bâti. La priorité est la rénovation des logements sociaux pour une partie des participants.

3. Progression de la transition technologique

La transition du parc immobilier passera également par l'innovation technologique. Des participants relèvent trois axes : un basculement rapide vers une économie circulaire, un développement accru de solutions low-tech dans les chaînes de production et un développement actif de nouveaux modes de production et de partages de l'énergie pour ainsi limiter les différents impacts sur l'environnement. En repensant fondamentalement notre rapport aux technologies et en considérant leurs effets sur les écosystèmes, selon certains participants les low-tech peuvent contribuer à la transition énergétique. Enfin, la décentralisation de la production d'énergie ayant été actée en 2019 au niveau européen (Directive 2019/944 du Parlement Européen et du Conseil du 5 juin 2019), les ménages et les entreprises sont mis au cœur du marché énergétique de demain (la production, le stockage, la consommation, le partage et la vente d'énergie).

4. Identification d'un cadre réglementaire adapté à la transition écologique

Le secteur de la construction requiert un cadre réglementaire adapté afin qu'il puisse contribuer de façon effective et efficace à la transition écologique au travers de services de rénovation de haute qualité. Deux aspects semblent essentiels pour les différents participants. Certains relèvent l'importance de l'extension des normes sociales et environnementales, telles que conçues par la directive Due Diligence de l'Union Européenne, sur l'ensemble de la chaîne de valeur, avec par exemple un ajustement du prix carbone aux frontières de l'Union Européenne. Les possibilités de dumping social seraient ainsi limitées. Un deuxième aspect, relevé par un autre participant, concerne le déploiement de mesures incitatives et autres (facilitation administrative, fiscalité) visant à accompagner les entreprises belges du secteur de la construction dans leur transition, sans porter préjudice à leur compétitivité et à leurs activités.

De par la dimension internationale de la directive Due Diligence promulguée par le Parlement Européen, celle-ci peut avoir pour effets de limiter les pressions sur les écosystèmes de la planète. En contrôlant les conditions d'exploitation de l'ensemble des chaînes de valeur des matériaux nécessaires à la construction et à la rénovation des bâtiments européens, l'Union Européenne peut garantir des conditions de travail dignes et un meilleur environnement, même en dehors de ses frontières.

Pour garantir l'adaptation du cadre réglementaire aux besoins du secteur, un monitoring devra être mis en place en vue de permettre le suivi de la progression du secteur dans la réalisation des objectifs de la transition.

5. Mise en place de processus d'accompagnement

Au regard des enjeux auxquels nos sociétés sont confrontées et de la complexité des politiques publiques pour y remédier, il est apparu essentiel pour l'ensemble des parties prenantes que des processus d'accompagnement personnalisés soient mis en place. En effet, qu'il s'agisse d'entreprendre les travaux nécessaires à la neutralité carbone de son bien immobilier, de négocier la mise en œuvre de ces travaux en tant que locataire, du financement de ceux-ci, de l'appropriation du fonctionnement de communautés d'énergies, tout cela requiert du temps et de nouvelles connaissances. De ce fait, pour certains participants, des mécanismes d'accompagnement et de soutien doivent être pensés et mis à disposition des citoyens et citoyennes, plus particulièrement pour les plus vulnérables. Par ailleurs, d'autres formes organisationnelles de la rénovation des bâtiments belges ont été suggérées, comme, par exemple, une approche plus collective à l'échelle d'un quartier en opposition à une approche reposant sur une approche individuelle.

3. Système de soins

Les principaux objectifs à atteindre d'ici 2050 concernant le système de soins dans le cadre de la mise en place d'une politique de transition juste évoqués par les participants lors de l'exercice de backcasting sont repris ci-dessous :

<p>Emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le marché de l'emploi sur base des besoins des territoires et de leurs habitants (en s'éloignant de la logique de marché). • Garantir des effectifs et travailleurs qualifiés en nombre suffisant pour assurer des soins de qualité, humains et accessibles. • Garantir des conditions de travail saines : Des travailleurs et travailleuses qui peuvent travailler en bonne santé jusqu'à la fin de leur carrière , et donc prendre en compte la pénibilité, ainsi que la durée du temps de travail. • Garantir des rémunérations attractives et équitables. • Meilleure valorisation des travaux peu qualifiés.
<p>Genre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Garantir une égalité en termes d'accès à l'emploi et développer des emplois non-genrés. • Rendre visible les enjeux des femmes en termes de santé (leur rapport au stress, à la santé mentale, aux maladies gynécologiques etc.). • Veiller à l'articulation de la vie privée et professionnelle (politique de la petite enfance, horaires, congés, contrats). • Valoriser et reconnaître le <i>care</i> informel (aidants proches, travail domestique) et reconnaître le travail non rémunéré en tant qu'élément essentiel du fonctionnement de la société. • Reconnaître la diversité des personnes dans les soins et la formation médicale (pauvreté, approche sexospécifique, migration, etc.). • Réduire collectivement le temps de travail. • intégrer le genre comme clé de lecture dans la protection sociale.
<p>Formations & Enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Garantir un enseignement diversifié et pluridisciplinaire. • Garantir un meilleur soutien dans la formation aux soins et un accompagnement réel des stagiaires. • Assurer des formations en tenant compte des nouveaux métiers au vu de la transition écologique • Augmenter le budget et l'attention pour la promotion de la santé et l'éducation afin de renforcer la prévention. • Développer les contenus spécifiques liés au climat dans la formation des prestataires de soins notamment inclure l'adaptation au climat dans la formation (vagues de chaleur par exemple). • Proposer des formations à l'« intrapreneuriat social » (projets entrepreneuriaux développés au sein d'associations et d'institutions sociales). • Intégrer la santé sexospécifique dans la formation (focus à propos de la santé sexuelle et reproductive).

	<ul style="list-style-type: none"> • Investir dans la recherche et le développement (notamment en technologie et innovation), ainsi que dans l'éducation permanente.
Solidarité internationale	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte de la crise écologique dans la gestion du droit d'asile et des flux migratoires (notamment le statut de réfugiés climatiques). • Intégrer les personnes migrantes dans les professions de la santé en assurant des conditions de travail décentes. • Garantir la cohérence des traités internationaux concernant l'impact sur la santé. • Transfert de compétences et de technologies, appuis au renforcement des capacités, financement (0,7%) ¹ • En temps de crises sanitaires, veiller que les mesures sont équitables pour tout le monde en ne laissant aucun pays ou groupe de côté (ex. distribution de vaccins).
Finance & investissements	<ul style="list-style-type: none"> • (re-)Financer la sécurité sociale à la hauteur des enjeux actuels et des (nouveaux) risques. • Garantir l'accessibilité à des soins de santé gratuits. • Diminuer les coûts (in)directs en soins de santé (externalités négatives et coût social) • Garantir le financement et les investissements publics, ainsi que le financement international. Préserver le budget de la santé, et ne pas réaliser de coupes budgétaires sur les soins de santé. • Surtaxer les industries polluantes • Viser une justice financière internationale (justice fiscale et justice de la dette) • Développer les investissements verts et durables du secteur de la santé • Investir massivement dans les crèches
Lutte contre la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> • Garantir un système de protection sociale et de soins inclusif, accessible et universel. • Soins de santé gratuits dans les centres de santé communautaires, soins primaires complets et solides, soins accessibles sans obstacles, système flexible et adapté aux plus vulnérables. • Prendre en compte les déterminants sociaux de la santé. • Veiller à la responsabilité individuelle en matière de sensibilisation aux soins. • Favoriser la prévention et les soins intégrés.
Ressources & Energie	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à l'adaptabilité climatique et énergétique du secteur (et des infrastructures) : neutre en carbone, efficient au niveau énergétique (avec énergie renouvelable) et adapté aux changements climatiques. • Structurer une approche circulaire vertueuse. • Rénover massivement et prioritairement les logements sociaux et dans les quartiers précaires.

¹ <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/the07odagnitarget-ahistory.htm>

Afin de répondre aux différents objectifs listés pour atteindre un futur désirable pour le système de soin, plusieurs recommandations ont été formulées. Celles-ci portent notamment sur la revalorisation des métiers du soin, le développement d'une sécurité sociale « *gender proof* », l'adaptation des formations conduisant aux métiers du soin, l'augmentation de la robustesse du système de soins face aux défis climatiques, énergétiques et de circularité des ressources, la réduction des inégalités en termes d'accès à des soins de santé de qualité, la réorganisation du financement de la santé en prenant en compte ses impacts systémiques et l'élaboration des évolutions du système de santé selon le concept « One Health » en situant la Belgique et ses dynamiques internationales.

1. Revalorisation des métiers du soin

Il existe une volonté de créer des chemins adaptés vers l'emploi dans le secteur du soin (y compris les moyens facilitant l'accès à l'emploi tels que le renforcement des transports publics ou encore les services d'accueil des enfants), afin de renforcer la cohésion sociale et de répondre aux enjeux de santé. Le constat est partagé en ce qui concerne la pénurie de travailleurs, le faible nombre de candidatures et le raccourcissement du temps de carrière du personnel qualifié soignant. Ceci entraîne une volonté de rendre les métiers du soin plus attractifs et avec des conditions de travail (rythmes, postes de travail, etc.) plus humaines, ainsi qu'une meilleure valorisation des compétences existantes.

Des moyens doivent être dégagés pour identifier le modèle de soins idéal, sur base des futures besoins, nécessitant de nouvelles compétences et de nouveaux métiers. Certains participants insistent sur le fait de considérer les déterminants sociaux en termes d'accès aux soins de santé et les enjeux de conditions de travail. Concernant l'anticipation pour 2050, il faut aussi intégrer les potentielles futures crises (et l'enchaînement et enchevêtrement de celles-ci). Il y a donc une question liée à la robustesse des systèmes et la capacité de s'adapter et de vivre à long terme. Le modèle du *denktank Nederland 2040*² développé aux Pays-Bas semble inspirant pour un participant. Les métiers des soins dépassent de loin les structures privées et publiques, ils englobent aussi l'économie informelle (dont les aidants proches), ce qui implique, pour certains participants, de veiller à la reconnaissance, la contractualisation à la protection sociale de ces soignant-e-s officiellement invisibles pour le PIB. Faut-il dès lors formaliser structurellement (et donc faire entrer dans le « marché ») ces activités informelles, avec le risque de créer des emplois précaires ou aider les activités informelles à se renforcer ? Les avis des participants divergent sur la question.

Les échanges ont mis en lumière une tension concernant les emplois à créer, soit selon les besoins des employeurs, soit selon les compétences et volontés des travailleurs-euses. La recherche du profit comme seul moteur des entreprises actives dans le secteur des soins de santé fut aussi un point de divergence, avec comme suggestion de réencastrier leurs activités économiques dans une contribution obligatoirement déterminée par l'intérêt général. La corrélation entre le travail et la santé³ nécessite de déterminer les conditions d'emploi nécessaires afin de protéger la santé des travailleurs. Veiller à une compétitivité pour les entreprises ainsi qu'à des moyens suffisants en R&D dans le secteur de la santé sont également soulignés par certains participants.

2. Développement d'une sécurité sociale « *gender proof* »

² [Nederland 2040 \(toekomstnederland2040.nl\)](https://toekomstnederland2040.nl)

³ [EconPapers: Policy brief: Le travail est-il bon pour la santé ? \(repec.org\)](https://repec.org/)

Les enjeux spécifiques dans le domaine de la santé qui concernent les femmes ou minorités de genre nécessitent une sécurité sociale « *gender proof* ». Des participants indiquent que les différences dans notre société, en termes de schémas familiaux, de diversité des modes de vie et de compositions de ménages (célibataires, monoparentaux, etc.) doivent être pris en compte.

La question du genre devrait être considérée comme un enjeu sociétal (y compris au sein des foyers), culturel et éducationnel qui doit permettre de questionner le rapport hiérarchique, salarial et social genré ainsi que la place et les rôles des femmes (les tâches allouées aux femmes, la féminisation des métiers). Il y a également des choix d'investissements publics à réaliser : faut-il renforcer les allocations familiales ou renforcer les services publics permettant de soutenir des soins de santé performants (transports publics, crèches, etc.) pour réduire les pièges à l'emploi? La question du renforcement de la « masculinisation » ainsi que de la diversité (au-delà de la question du genre) dans le secteur de la santé a également émergé lors des échanges.

3. Adaptation des formations, conduisant aux métiers du soin, selon les évolutions sociétales

Il s'agit pour certains participants d'investir dans la promotion de la santé en renforçant un modèle basé sur la prévention. Il s'agit également d'intégrer les conséquences des changements climatiques et les adaptations nécessaires dans les formations des travailleurs selon une approche holistique. Il a été mentionné aussi de déterminer des critères indispensables en vue de la transition écologique dans les subsides des structures de formation des professionnel-le-s.

L'enseignement ne peut pas être réduit à un processus formant uniquement des futur-e-s travailleurs-euses, il s'agit aussi de former des futur-e-s citoyen-ne-s en y intégrant notamment : le concept « *One Health* », l'éducation à l'environnement, à la santé et l'éducation à la citoyenneté. Il s'agit pour certains participants également d'assurer des formations dans l'entrepreneuriat social dans les parcours d'enseignement et de formation.

Il semble aussi pertinent pour certains participants de renforcer la mobilité des travailleur.euses par l'éducation et la formation continue. Des participants au Forum soulignent l'importance de cartographier l'ensemble des « trajets de formations » (prenant en compte la diversité des parcours de vie) en termes de durées et de formats (courtes, en alternance, etc.) vers les métiers des soins et de la santé. Cette cartographie pourrait mettre en évidence les compétences actuelles et futures (notamment en termes de *softskills*), les possibilités de requalification et de montée en compétences, dans un parcours où les individus sont eux aussi responsables du développement de leurs apprentissages.

Cela implique également pour certains participants d'identifier les ponts à renforcer ou à créer entre le domaine de l'éducation et les organisations du secteur de la santé. Ces processus permettent, en renforçant les moyens des acteurs du terrain, de raccourcir la distance entre les personnes éloignées du marché du travail et les possibilités d'emplois. En appliquant le concept « *One Health* », des participants indiquent que la ressource prioritaire à préserver dans le secteur de soins est le personnel soignant. C'est pourquoi il est nécessaire de repenser le financement des soins de santé, d'autant plus dans un contexte de vieillissement de la population.

4. Augmentation de la robustesse du système de soins face aux défis écologiques, énergétiques et de circularité des ressources

Plusieurs problématique liées aux impacts environnementaux du matériel et des ressources dans le soins de santé sont mentionnés telles que la pollution de l'eau et de l'air, les nombreux emballages, les intrants pour les médicaments et le principe de « l'usage unique ». Il y a donc marge d'amélioration, compatible avec les normes sanitaires, afin d'augmenter la robustesse des systèmes et infrastructures. Des participants indiquent qu'il s'agit de repenser la conception, l'accessibilité, de circularité, d'efficacité, de mutualisation et de décarbonation.

La robustesse des soins de santé passe aussi par la prévention. Est citée comme prioritaire la dépollution et la rénovation (selon des matériaux et processus adaptés) des logements des personnes les plus précaires afin de diminuer les risques sanitaires pour ceux-ci.

L'enjeu concernant l'annulation du TCE⁴ a également été débattu par les participants. La question se pose aussi de savoir si la transition doit être une contrainte dans l'ensemble des politiques et compétences du gouvernement ou la compétence d'un.e seul.e ministre.

5. Réduction des inégalités en termes d'accès à des soins de santé de qualité

L'accessibilité (financière, géographique, informationnelle, informatique) à des soins de santé de qualité est un enjeu clé pour certains participants, notamment dans un contexte de vieillissement de la population et d'augmentation de pathologies dues aux changements climatiques. De plus, certains participants insistent sur les inégalités face aux pollutions et aux enjeux d'adaptation aux changements climatiques, ceux-ci se marquant plus fortement dans les quartiers précaires. La digitalisation du secteur des soins pourrait aussi renforcer les inégalités en raison de la fracture numérique.

D'autres participants relèvent que l'indice de Gini⁵ montre que la Belgique doit encore progresser pour réduire les inégalités en termes de revenus. Certains participants disent que la transition ne sera juste que si la question des privilèges et de la concentration des richesses est débattue. La généralisation du conventionnement des médecins et le lien avec le financement de la sécurité sociale sont des enjeux qui doivent aussi être affinés.

6. Réorganisation du financement de la santé en prenant en compte ses impacts systémiques

⁴ Le Traité sur la Charte de l'Énergie (TCE) est un traité international qui, depuis 1998, offre une protection aux fournisseurs d'énergie et aux entreprises qui extraient et transportent du pétrole, du charbon et du gaz. Ce traité comprend un système de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE) qui donne aux entreprises la possibilité de poursuivre les gouvernements devant des tribunaux privés illégaux et non transparents en cas de mesures climatiques et environnementales qui limiteraient leurs futurs bénéfices.

⁵ [indicators.be - Inégalités de revenu: indice de Gini \(i52\)](https://indicators.be/fr/indicateurs/inegalites-de-revenu/indice-de-gini-i52)

L'adaptation et la réorganisation des systèmes de financement du système de soins semblent être un enjeu unanimement reconnu. Pour certains participants, la R&D et les expérimentations doivent être encouragées, en visant la robustesse du système de santé. Il semble nécessaire pour des participants d'envisager la régulation de certains investissements, en termes de taxation plus importante pour les activités polluantes ou d'interdiction des aides et subsides aux entreprises polluantes et donc nocives pour la santé.

Une discussion a eu lieu entre les participants sur la tension entre les différences de perceptions du rôle des entreprises privées dans le secteur de la santé. Certains plaident pour une démarchandisation du secteur du soin, afin de garantir un accès équitable notamment aux plus précaires, alors que d'autres voient les avantages de la privatisation, tels que les possibilités en termes de choix pour les patients et d'innovation pour le secteur.

Les investissements infrastructurels doivent être envisagés pour certains participants afin d'adapter nos systèmes aux catastrophes prévisibles (des inondations par exemple) afin de minimiser les impacts humains, environnementaux et budgétaires. Les sources de financement pour ces investissements devraient être mieux explorées. Les avis divergent sur cette question, notamment en ce qui concerne la taxation des activités polluantes telle que l'aviation, ainsi que la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale.

7. Elaboration des évolutions du système de santé selon le concept « *One Health* » en situant la Belgique et ses dynamiques internationales

La solidarité internationale doit selon certains participants être pensée en intégrant les décisions passées concernant la délocalisation de la production de certains produits et les conséquences sociales et environnementales de celles-ci. Ceci questionne le renforcement des critères environnementaux et sociaux (notamment au travers du commerce équitable) dans les traités et relations internationaux (économiques, scientifiques, échanges de compétences, etc.). Certains participants soulèvent qu'il faut veiller à un accès aux matières premières.

Certains participants relèvent que l'accueil des réfugiés climatiques est un enjeu de justice climatique. Il s'agit par exemple de garantir un accès pour les personnes migrantes au marché du travail (notamment dans le secteur de la santé qui manque de main d'oeuvre). Il s'agit aussi de veiller à respecter les règles de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), y compris pour des prestations effectuées via des contrats de sous-traitance.

La pandémie COVID-19 a soulevé la problématique de l'équité en termes d'accès au niveau des brevets et plus précisément au niveau des vaccins. Une divergence apparaît concernant la propriété privée ou publique des connaissances (et donc des brevets). Certains participants disent que les investissements en R&D est une prise de risques d'un grand nombre d'entreprises, et permettent aujourd'hui d'aboutir à la découverte de solutions lors de crises.

Les crises bousculent les systèmes: la pandémie Covid-19 ainsi que la crise énergétique de 2022 ont permis de rapprocher (temporairement) les systèmes de leurs limites planétaires, sans apporter de réponses structurelles. La santé doit être pensée de façon holistique, en intégrant ses déterminants

(pollution, nourriture, rapports au travail, etc.) et les interactions systémiques avec les autres systèmes tels que l'alimentation (pesticides, PFAS⁶, etc.), la mobilité (pollution de l'air, pratique régulière d'une activité physique ou non) et le logement (matériaux, accessibilité à des espaces verts, efficacité énergétique, etc.). Le processus AIR-RIA⁷ est questionné en termes d'efficacité pour intégrer les enjeux systémiques, il est suggéré d'imaginer un autre processus d'évaluation.

⁶ PFAS : Les alkyls perfluorés et polyfluorés sont un groupe incluant plus de 4 700 produits chimiques d'origine anthropique largement utilisés qui s'accumulent au fil du temps chez l'être humain et dans l'environnement.

⁷ Le processus AIR a pour objectif d'améliorer la qualité des politiques publiques en analysant au préalable les conséquences potentielles du projet sur un large éventail de domaines, tant économiques que sociaux et environnementaux

4. Mobilité et système de transport

Les principaux objectifs à atteindre d'ici 2050 concernant la mobilité et système de transport dans le cadre de la mise en place d'une politique de transition juste évoqués par les participants lors de l'exercice de backcasting sont repris ci-dessous :

Emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Une meilleure offre de transports en commun afin d'obtenir une meilleure accessibilité à l'emploi et services (écoles, crèches, ...) via notamment des hubs de conversion (vélo / bus / train). • Le remplacement de la voiture salaire par notamment plus de flexibilité en matière de temps de travail, un abonnement aux transports en commun et/ou un budget mobilité. • La réduction des besoins de déplacement (domicile – travail et professionnels). • La digitalisation de certains secteurs permet de réduire les besoins en mobilité.
Genre	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de sécurité et d'inclusivité dans le cadre des déplacements en transports en commun (femmes, personnes handicapées etc.). • L'égalité des salaires entre les hommes et femmes pour des fonctions équivalentes dans le secteur de la mobilité. • Un accès égalitaire aux métiers dans le secteur du transport. • La création de meilleures conditions dans les métiers de la mobilité doit porter une attention particulière aux femmes.
Formations & Enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en avant et revaloriser les métiers de la transition en lien avec la mobilité et le système de transport. • Un renforcement de l'éducation de la population en vue de verdir (et réduire) les déplacements. • Améliorer l'accès à la formation, à l'information à l'innovation et à la digitalisation, en tenant des spécificités des personnes précaires. • Adapter les formations aux besoins en termes de mobilité durable.
Solidarité internationale	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter notre dépendance aux ressources et matières premières des pays tiers pour répondre à nos besoins de mobilité. • Réduire drastiquement le nombre de vols, dont les conséquences climatiques et environnementales sont plus fortement subies par les pays du sud. • Ne pas exporter nos moyens de transports polluants vers des pays avec des réglementations environnementales et climatiques moins élevées.
Finance & investissements	<ul style="list-style-type: none"> • Orienter les investissements en vue de réduire le recours au véhicule individuel (infrastructures, transports publics). • Revoir la fiscalité en vue de ne plus encourager le recours au véhicule de société. • Investir dans les transports communs et les moyens de transports durables, en tenant compte spécifiquement des plus précaires. • Investir dans des transports en commun vers des lieux de travail isolés (ports, parcs industriels, etc.)

Lutte contre la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir un système de mobilité durable accessible en tenant compte des personnes précaires. • Garantir des services (alimentation, soin, loisirs, écoles, etc.) accessibles et proches, notamment à la campagne et dans les quartiers défavorisés. • Accroître le nombre de personnes travaillant dans le secteur des transports en créant des opportunités d'emploi dignes dans le secteur de la mobilité durable.
Ressources & Energie	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager une utilisation efficace de l'énergie (tout en ne se focalisant pas exclusivement sur l'électrification des véhicules). • Favoriser une production locale pour réduire les besoins en transport. • Revoir l'aménagement du territoire pour limiter les besoins en transport. • Encourager le recours aux transports en commun. • L'électrification des transports doit tenir compte de l'utilisation des matériaux critiques.

Afin de répondre aux différents objectifs, plusieurs recommandations ont été formulées. Ces dernières portent sur l'accessibilité aux données, l'évolution des comportements, le développement de nouvelles formations et compétences, l'aménagement du territoire, les innovations technologiques et l'identification des sources de financement.

1. Accessibilité aux données en vue de construire des scénarios

Un préalable à la formulation de recommandations stratégiques contribuant à la décarbonation de la mobilité se situe pour certains participants au niveau de l'accessibilité aux données nécessaires à la réalisation de différentes analyses d'impact. Ces analyses permettront de minimiser les répercussions environnementales des modes de déplacement envisagés (personnes/marchandises) et peuvent ainsi nourrir les différentes politiques envisagées en matière de mobilité. Ces analyses d'impact impliquent la prise en compte de différentes contraintes portant par exemple sur l'aménagement du territoire, les besoins en déplacement selon les professions, etc.

Les données nécessaires à l'élaboration de ces analyses d'impact concerneront par exemple : les modes de transport envisagés pour répondre aux besoins de déplacement des personnes et des marchandises, les véhicules en fonction ainsi que leur traitement en fin de vie ou les besoins de matériaux critiques pour l'électrification du système de transport. Partant de ces données, des recherches interdisciplinaires devront être menées. Ces analyses permettront par exemple d'évaluer les risques de manière ex-ante sur la pauvreté et suivre les évolutions enregistrées (ex-post) de manière régulière.

2. Evolution des comportements

Dans un monde où le respect des limites planétaires est d'ores-et-déjà sous pression, un consensus semble avoir été obtenu sur la nécessité de réduire le recours aux matières premières pour des activités économiques. Certains participants disent que cela passe par un changement de comportement et qu'un préalable à ceci est d'informer les consommateurs (ménages, entreprises, ...) sur les répercussions environnementales liées à leur mode de déplacement. D'autres participants soulignent la nécessité de réglementations et de politiques fiscales progressives.

Plusieurs participants ont également souligné que le changement de comportement n'est pas aussi évident pour tout le monde. Les personnes à faible revenu ne seront pas toujours en mesure d'acheter une voiture ou un vélo électrique, par exemple. Rendre notamment la mobilité partagée ou les systèmes de location de ces types de transport plus abordables et accessibles pour les plus vulnérables pourrait constituer une solution. Certains participants soulignent que le gouvernement devrait faciliter cette démarche et investir dans ces solutions, ce qui lui permettra de bénéficier d'un double retour sur investissement, car ce type de mesures contribue à la fois à la réduction de la pauvreté et à la durabilité des transports.

Il s'agit également d'inciter la population à emprunter les transports en commun et à recourir à la mobilité active lors de leurs déplacements professionnels et personnels. En vue d'encourager le recours aux transports en commun, la question de la sécurité a été soulevée par certains participants. Dans cette optique, les recommandations portaient tant sur la nécessité de renforcer la sécurité routière que sur un meilleur service de transports publics en vue d'encourager les déplacements en transport en commun.

Le télétravail possible dans certains secteurs d'activités peut certainement réduire les besoins en déplacement mais n'est pas toujours possible pour l'ensemble des professions. Certains participants précisent que le télétravail n'est pas à imposer dans toutes les circonstances et que ce dernier peut amener certaines personnes à augmenter leurs heures de travail. Il est à noter que l'accord sur le droit à la déconnexion en Europe et au niveau belge a pour objectif de « garantir la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs (...) »⁸

Quant au transport de marchandises, à côté d'une stratégie de production plus locale, certains participants proposent un « modal shift » en privilégiant le transport par voies navigables ou encore en recourant aux voies ferrées.

Une réflexion concernant le régime fiscal actuellement en place s'avère par ailleurs nécessaire afin de faire évoluer les comportements. Certains participants disent que cette révision devrait aussi bien concerner l'imposition des personnes physiques et des sociétés, que les modalités prévues concernant les droits d'enregistrement et les frais de notaire actuellement demandés pour l'acquisition d'un bien immobilier. A l'égard de ce dernier point, une révision des modalités d'application concernant les droits d'enregistrement et des frais de notaire s'avère nécessaire pour encourager les personnes à se rapprocher de leur lieu de travail. En matière d'adaptation du régime fiscal, certains participants indiquent qu'il importera de veiller au renforcement de l'homogénéité internationale afin d'éviter les déséquilibres entre pays.

La mise en œuvre d'une taxe kilométrique « intelligente » devrait également être envisagée en vue de décourager certains déplacements (selon le principe du pollueur – payeur) selon certains participants. Cette taxe kilométrique devrait être appliquée à tout le monde et des modalités correctrices devraient être prévues en fonction des publics visés (*voir également la section 4. Source de financement*). Dans le même esprit, une taxe pourrait être appliquée sur les produits non respectueux de l'environnement. Toujours au niveau des mécanismes incitatifs, différentes mesures doivent être maintenues (voire renforcées) telles que le budget mobilité ou encore la norme Euro⁹.

⁸ [Textes adoptés - Droit à la déconnexion - Jeudi 21 janvier 2021 \(europa.eu\)](#)

⁹ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_22_6495

3. Développement de nouvelles formations et compétences

En vue de répondre aux besoins en matière de nouvelles compétences nécessaires, des nouvelles formations multidisciplinaires (techniques/sociales/aménagement du territoire) devront être définies. L'automatisation de certains modes de transport rendra nécessaire le développement de compétences techniques. Certains participants indiquent que ces besoins en formation pourront notamment se faire ressentir au niveau du démantèlement de l'industrie automobile qui va certainement engendrer des réorientations professionnelles. Il conviendra de valoriser la polyvalence en matière de compétences et veiller à orienter les jeunes vers des métiers manuels en veillant à revoir les conditions de travail et les rémunérations proposées afin de les rendre plus attractifs. Le recours aux voies navigables pour le transport de marchandises rendra également nécessaire des besoins en formation.

Certains participants signalent la problématique du risque de la fuite de talents. Dans ce sens, une réflexion devra être menée afin de s'assurer que les compétences développées en Belgique ne se délocalisent pas. Le fait de reporter le transport routier vers le transport fluvial rendra également nécessaire de former davantage de personnes car ce secteur souffre actuellement d'un manque de personnel.

Il conviendra par ailleurs d'encourager et accompagner le développement de la formation continue en mettant en place un dialogue social en vue de s'accorder sur les principes à suivre. Il a été soulevé que le financement des formations relève d'une responsabilité collective des entreprises et du gouvernement.

Il importera également selon certains participants de sensibiliser la population et les entreprises à prendre des décisions en termes de mobilité répondant aux objectifs environnementaux et de décarbonation. Dans cette optique, il conviendra d'encourager l'apprentissage dès le plus jeune âge des différentes options en matière de mobilité « durable » et de sensibiliser les entreprises à prendre des décisions visant à réduire leur empreinte carbone.

4. Repenser l'aménagement du territoire

Une révision de l'aménagement du territoire permettra de réduire les besoins en transport (en implémentant par exemple des mesures visant à encourager les personnes à rester dans les centres urbains). Une diminution des besoins de déplacement passera notamment par une proximité du lieu de travail mais également des différents lieux de vie (crèches, écoles, soins, etc.), par le développement d'infrastructures encourageant le recours aux transports publics ou encore la mobilité douce, est relevé par quelques participants. L'aménagement du territoire devra également se faire de manière optimale en vue de faciliter les accès à ces services pour les familles monoparentales. Le développement de circuits-courts que ce soit entre entreprises (B2B) ou entre entreprises et consommateurs (B2C) est également à encourager davantage.

Lors de la conception de nouveaux réseaux de transport, il importe de veiller à l'inclusivité de toutes et tous (femmes, enfants, personnes à mobilité réduite), tout en garantissant l'accessibilité physique et financière, la fiabilité, ainsi que l'efficacité des transports. Certains participants insistent qu'il est primordial de prendre en compte le genre dans les politiques publiques en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire afin de promouvoir des espaces publics plus inclusifs. Cela permet d'améliorer la sécurité, l'accessibilité, la participation citoyenne et la qualité de vie des femmes et

minorités de genre. Il s'agit de prévoir un système de mobilité accessible, abordable et qui permet aussi la coexistence des différents systèmes de transports et de leurs combinaisons. Certains participants relèvent que ces processus de conception au niveau local, régional ou national doivent avoir lieu en cocréation avec tous les différents usagers des transports, notamment des plus vulnérables.

Une série d'aménagements pourrait permettre une réduction des déplacements individuels et professionnels. Différentes options ont été formulées en ce sens : optimiser l'efficacité des moyens de transports en ville (personnels, professionnels et livraisons), créer un large réseau de pistes cyclables reliant les différents lieux de vie (gares, lieux de travail, etc.), créer des hubs garantissant la trans-modalité, privilégier le transport des marchandises par voies navigables ou encore les voies ferrées et augmenter le nombre de parkings de dissuasion à l'entrée des villes.

5. Encourager les innovations technologiques

Résoudre les problèmes générés par les émissions de gaz à effet de serre passera en partie par des innovations technologiques. Il a été soulevé qu'il n'existe pas une seule solution ou une technologie à privilégier pour répondre aux besoins en matière de transport. Certains participants estiment qu'il faudra considérer une combinaison de technologies ayant pour caractéristique commune d'être neutre en carbone (incluant l'hydrogène, les fuels synthétiques, ...).

Si certains misent sur le développement des nouveaux véhicules électriques et/ou autonomes adaptés aux voiries, c'est-à-dire plus petits et plus légers, d'autres rappellent que l'électrification des véhicules ne constitue pas une solution pour réduire l'empreinte écologique issue de la mobilité car si elle permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre au niveau local, elle accentue des besoins en ressources limitées (notamment pour la constitution des batteries). Dans ce cadre, il importe de prévoir des évolutions au niveau des batteries afin de limiter les dépendances en métaux rares mais également d'envisager d'autres alternatives aux véhicules individuels pour répondre aux besoins en mobilité.

Inscrite dans une stratégie européenne favorisant l'économie circulaire et les circuits courts européens, la technologie escomptée pourrait aboutir sur la conception de modes de transport moins polluants et réduire notre dépendance à des pays. Concernant l'exploitation des matières premières, certains participants proposent qu'un dialogue institutionnel au niveau mondial soit organisé qui sur les ressources pétrolières et sur les métaux rares nécessaires à l'électrification des modes de transport.

Combiné aux politiques d'aménagement du territoire, le renforcement de la digitalisation de certaines tâches professionnelles permettra de réduire les besoins en mobilité, et a fortiori de contribuer à la décarbonation du secteur de la mobilité, selon certains participants. En revanche, d'autres participants ont mis en lumière que la digitalisation de l'économie ne rend pas possible le télétravail pour tout le monde et qu'il s'agit également de prendre en compte la fracture numérique.

Les changements générés par la décarbonation des secteurs du transport impacteront les métiers impliqués dans la filière de la mobilité et par conséquent les compétences désormais requises pour obtenir un emploi dans le secteur (électrification, ICT, software). A côté de cela, une partie des travailleurs dans ces secteurs pourront se reconvertir vers les transports en commun dont la massification de l'offre va générer une demande de main d'œuvre (chauffeurs, travaux de maintenance, etc.).

6. Identification de sources de financement

Pour certains participants, la mise en place d'une taxe kilométrique (sur les émissions de CO₂) avec des mécanismes de correction pour certaines catégories de la population s'avère centrale pour financer les investissements nécessaires à la décarbonation du secteur de la mobilité. En matière de taxation, il a également été envisagé de prévoir des nouveaux mécanismes pour les passagers ayant régulièrement recours aux avions (*frequent flyer levy*¹⁰). D'autres participants évoquent un financement globalisé via les accises. Cette piste ne fait néanmoins pas l'unanimité en raison de l'électrification des usages qui va entraîner une diminution des recettes liées aux accises (ce qui entraînera la nécessité de mettre en place une taxe sur l'électricité).

D'autres sources de financement ont été avancées, tel que l'impôt sur les revenus en le rendant davantage progressif (en ajoutant des tranches pour les plus hauts revenus) ou encore l'impôt sur les plus-values boursières ou sur le capital. La taxation des livraisons dites non durables a aussi été proposée. Enfin, le régime favorable accordé aux voitures de société a également été évoqué comme une pratique qui devrait être supprimée le plus rapidement possible. Les fonds que la fin de ce régime rapporteraient à l'État pourraient alors être investis dans des solutions durables qui fonctionnent pour tout le monde, en particulier pour les plus vulnérables.

¹⁰ <https://neweconomics.org/2021/07/a-frequent-flyer-levy>

CONCLUSION

La Belgique s'est engagée à être neutre sur le plan climatique d'ici 2050 et souhaite aussi respecter toutes les autres limites planétaires d'ici là. Pour tenir un engagement aussi ambitieux, des mesures de grande envergure devront être mises en œuvre. Toutefois, ces transformations seront indispensables pour nous protéger des conséquences négatives de la crise écologique et d'atteindre les objectifs de développement durable.

Le Forum pour une transition juste qui a eu lieu de septembre 2022 à mars 2023 aura été un des quatre éléments des Etats Généraux de la transition juste en Belgique (à côté du rapport de l'Agora citoyenne, du rapport scientifique du Haut Comité et du rapport des administrations fédérales). Il a eu comme objectif de rassembler la société civile organisée (syndicat, patronat, ONG, etc.). Premièrement à travers des mémorandums, qui ont été rassemblés et résumés dans la première partie de ce rapport. Ensuite à travers des interviews avec 19 personnes ressources issues de différents domaines et disposant d'expériences et d'expertises diverses. Et finalement, à travers différentes tables rondes organisées autour de quatre systèmes (alimentaire, transport, logement et santé) et sept points d'attention (emploi, enseignement & formation, financement & investissements, ressources et énergie, genre, pauvreté et solidarité internationale) indiqués comme des priorités par la société civile organisée.

Le présent rapport a pour but de reprendre les idées et recommandations principales de ces discussions en tables rondes. C'est aussi au service des différents conseils d'avis sollicités – s'ils le souhaitent - pour la formulation de leur avis, en plus des autres chantiers des Etats Généraux, afin de servir comme input à la *Conférence pour une transition juste en Belgique* de novembre 2023, car il était crucial de ne pas partir d'une page blanche pour cette conférence. Les Etats Généraux pour une transition juste ont pour but de démocratiser et collectiviser le débat sur la voie à suivre et les choix que nous devons faire collectivement pour garantir que la transition à laquelle nous sommes confrontés soit juste. Pour le Forum, le processus particulier qui a été choisi, de croiser ces quatre systèmes et les sept points d'attention, tel qu'expliqué dans la section méthodologie de ce rapport, vient de la volonté d'aborder la question de la transition juste de manière systémique et holistique. Il s'agit de ne pas imaginer une transition juste uniquement à travers une approche sectorielle, ou uniquement à travers une réduction des émissions de CO₂, mais de manière plus large, afin de refléter au mieux la complexité des défis auxquels nous sommes confrontés.

Des propositions de mesures ont été faites par système pour chacun des sept points d'attention. Les conclusions de ces propositions sont expliquées ci-dessous.

En ce qui concerne l'emploi, les principales conclusions portent notamment sur l'importance des conditions de travail. La transition juste doit assurer du travail décent pour tout le monde, c'est-à-dire en tenant compte des plus vulnérables telle que les femmes, les personnes handicapées, les travailleurs saisonniers ou les personnes ayant une formation académique moins avancée. Ceci passe aussi à travers la (re)valorisation de certains métiers. Les emplois dans la construction, l'agriculture ou le soin, sont encore trop souvent précaires. L'attractivité de ces métiers est donc à repenser, tout en assurant des réglementations fortes. De plus, la transition écologique sera créatrice d'emplois. Le défi auquel nous faisons face est celui de saisir pleinement cette opportunité afin d'activer le plus de personnes possibles sur le marché de l'emploi. Mais ceci nécessite d'anticiper la transition, afin que

les travailleurs qui vont perdre leur travail (dans les secteurs les plus polluants) soient protégés et accompagnés. Ceci pourrait passer par exemple par des « fonds de reconversion ».

Les conclusions concernant les problématiques liées au genre sont multiples. Assurer une sécurité sociale *gender proof* a été mentionné comme une des priorités. Cela peut impliquer de prendre en compte les différences de situation économique, de carrière, de santé, etc. qui peuvent être liées au genre. Une transition juste doit veiller à ce que les femmes qui effectuent une plus grande partie du travail du soin, rémunéré ou non, ne soient pas laissées de côté et voient leurs conditions s'améliorer. Cela peut inclure l'accès à des congés de maternité et de paternité rémunérés, des services de garde abordables et de qualité, des soins de santé accessibles et des logements de qualité abordables pour des familles monoparentales. Une mesure proposée par les participants est la réduction collective du temps de travail, celle-ci favorise l'égalité des genres en réduisant la charge disproportionnée du travail domestique sur les femmes, tout en permettant une transition vers un modèle économique plus durable en réduisant la consommation et les impacts environnementaux. Finalement, des participants mettent l'accent sur l'accessibilité des formations et des métiers aux femmes dans les secteurs actuellement fortement masculins.

En ce qui concerne la formation et l'éducation, l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie a été soulignée. Il s'agit de rendre les travailleurs et les entreprises plus résilients à un monde du travail en constante évolution. En outre, la nécessité d'adapter toutes les formations, à différents niveaux d'apprentissage, aux réalités écologiques a été jugée essentielle. L'éducation d'aujourd'hui doit préparer les travailleurs de l'économie durable de demain. La révision du contenu de certains cours est donc cruciale. Les différentes tables rondes ont également mis l'accent sur la nécessité de transmettre aux enfants, dès leur plus jeune âge, un comportement durable par le biais de l'éducation.

La transition juste ne se limite pas à nos frontières, une solidarité internationale est cruciale. La justice climatique vise à assurer que les pays qui ont contribué de manière disproportionnée aux changements climatiques assument leur responsabilité envers les pays les plus vulnérables. Un des principes mentionnés lors du Forum afin d'assurer une transition juste, est celui du *due diligence*. Il est important d'assurer des hauts standards sociaux et environnementaux tout au long de la chaîne de valeur. De plus, la solidarité internationale consiste à promouvoir une coopération entre les nations pour faire face aux défis écologiques. Ceci nécessite que les pays qui en ont la capacité, offrent un soutien financier et technologique aux pays qui en ont le plus besoin. Notons aussi que certains pays les plus vulnérables face aux changements climatiques sont parfois soumis à une dette très importante, qui devrait être remise en question selon certains participants. Finalement, l'importance de respecter tous les traités internationaux en termes de solidarité internationale a aussi été rappelé par certains participants.

La transition juste nécessitera de larges moyens financiers. Les participants du Forum ont avancé différentes sources de financement. Certains mettent en avant l'importance d'une fiscalité plus redistributive, qui tient compte des personnes les plus vulnérables et respecte le principe du pollueur payer. De plus, les investissements dans des infrastructures publiques telles que les réseaux de transport en commun ou les projets de rénovation énergétique des bâtiments, jouent un rôle essentiel dans la transition juste selon certains participants. Ceux-ci favorisent l'inclusion sociale et la qualité de vie, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Il est également important selon des participants d'investir massivement dans la recherche et le développement et dans les secteurs nécessaires pour assurer une transition écologique telle que celui des énergies renouvelables. Enfin,

l'importance d'un *level playing field*, qui peut protéger adéquatement notre marché belge et européen d'une concurrence déloyale et plus polluante, a également été soulignée par certains participants.

Les participants ont souligné que le fait de ne laisser personne de côté pendant la transition, et certainement pas les personnes vulnérables vivant dans la pauvreté, constitue l'épine dorsale d'une transition juste. La transition doit garantir que des services publics durables et de qualité deviennent accessibles à toutes et tous. L'accès aux soins de santé, à des logements (sociaux) de qualité et énergétiquement efficaces, ainsi qu'à des transports publics performants et abordables ont notamment été mis en avant. Les revenus minimums devraient également être ramenés au-dessus du seuil de pauvreté, a-t-on souligné. L'importance d'impliquer les personnes vivant dans la pauvreté et les organisations qui les représentent dans les processus de décisions relatifs aux politiques de transition juste a également été jugée cruciale.

En ce qui concerne les matières premières et l'énergie, il a été souligné qu'il était urgent d'évoluer vers une économie circulaire dans laquelle les matières premières sont utilisées de manière beaucoup plus efficace. Des politiques de soutien et de la régulation stricte doivent être développées à cet effet. Au cours de plusieurs tables rondes, le risque d'un accès insuffisant aux matières premières critiques a été évoqué comme un défi majeur. Nous ne devons pas remplacer notre dépendance à l'égard des énergies fossiles par une dépendance à l'égard des matières premières critiques. De plus, la mise en place d'une gestion de l'eau meilleure et plus durable, notamment pour le secteur agricole et alimentaire, a également été jugée essentielle pour un avenir dans lequel les personnes et la planète peuvent prospérer. Maintenir les factures d'énergie à un niveau abordable, en particulier pour les plus vulnérables, est considéré comme une condition sine qua non d'une transition juste qui puisse être acceptée par la population.

Le Forum pour une transition juste aura été une étape importante dans le processus vers une économie décarbonée, respectueuse de l'environnement, non toxique et circulaire. La transition écologique va encore durer de nombreuses années. Les défis vont évoluer et il sera nécessaire de s'assurer tout au long de ce processus que la transition reste juste et permette à chacun et chacune de vivre une vie digne. L'interaction et le concertation, tant pendant le dialogue social qu'avec la société civile, comme nous l'avons fait dans le cadre du Forum – et plus tard pendant la Conférence pour une transition juste en Belgique - va donc rester relevant et nécessaire pour les décennies à venir.